



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

21103

REPUBLIQUE DU ZAIRE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**IDENTIFICATION ET PREPARATION DE
STRATEGIES ET DE PLANS D'ACTION DES
FILIERES INDUSTRIELLES PRIORITAIRES**

STRATEGIES ET PLANS D'ACTION

FILIERE CORPS GRAS

RAPPORT DEFINITIF

PROJET
DP/ZAI/86/008



SEPTEMBRE 1991

INTER G

SOMMAIRE

	PAGES
0.1. RESUME	1
0.2. INTRODUCTION	8
0.3. COMPOSITION DU GROUPE STRATEGIQUE	11
1. <u>RAPPEL DU DIAGNOSTIC</u>	
1.1. PRESENTATION DE LA FILIERE	13
1.1.1. Situation de la filière	13
1.1.2. Les acteurs	13
1.2. LA DEMANDE	14
1.2.1. Le marché zaïrois	17
1.2.2. Le marché de l'exportation	18
1.2.3. Concurrence	18
1.3. L'OFFRE	19
1.3.1. Les ressources	19
1.3.2. L'offre actuelle	19
1.3.3. Le niveau technologique	24
1.3.4. Les systèmes de distribution	25
1.3.5. La position concurrentielle de la filière	25
1.3.6. L'offre future programmée-Bilan huilier du Zaïre	26
1.4. L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE	31
1.4.1. L'environnement technique	31
1.4.2. L'environnement financier, fiscal et administratif	31
1.5. SYNTHESE : FORCES ET FAIBLESSES DE LA FILIERE	32
1.5.1. Les points forts de la filière	32
1.5.2. Les points faibles de la filière	33
1.6. LES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE	33
2. <u>LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT</u>	
2.1 CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ZAIROIS	36
2.2. LES AXES STRATEGIQUES ENVISAGEABLES	37
2.3. DEFINITION DES OBJECTIFS ET MOYENS INDUITS	39
2.3.1. Introduction	39
2.3.2. Analyse macro-économique	39
2.3.3. Analyse rapide de l'efficacité et de la faisabilité des objectifs visés	40
2.3.4. Présentation des moyens	40

2.4.	MISE EN CORRESPONDANCE DES OBJECTIFS ET DES MOYENS	45
2.4.1.	Cadre d'analyse	45
2.4.2	L'analyse des relations objectifs/moyens	47
2.5	PRESENTATION DE LA STRATEGIE	
2.5.1	Introduction	53
2.5.2.	La stratégie proposée	53
3.	<u>LE PLAN D'ACTION</u>	
3.1.	INTRODUCTION	56
3.2.	COHERENCE GENERALE DES ACTIONS	56
3.3.	SYNTHESE DES ACTIONS	56
3.3.1.	Opérateurs industriels et ANEZA	56
3.3.2.	Services collectifs zairois	59
3.3.3.	Etat	59
3.4.	SPECIFICATIONS DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS RELATIVES AUX CONTRAINTES INSTITUTIONNELLES ET D'INFRASTRUCTURES	60
3.4.1	Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières (moyen prioritaire)	60
3.4.2.	Renforcement institutionnel et économique de la filière coton	62
3.4.3.	Redynamisation des transports fluviaux (moyen prioritaire)	64
3.4.4.	Mise en place d'un programme de routes de desserte agricole spécifique aux sociétés huilières (moyen prioritaire)	65
3.4.5.	Suppression des taxes sur la sous-traitance (moyen prioritaire)	67
3.4.6.	Création de sociétés de maintenance (moyen prioritaire)	68
3.4.7.	Désinstitutionnalisation du commerce et de la production d'huile de palme (moyen prioritaire)	69
3.5	SPECIFICATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS RELATIVES AUX ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	71
3.5.2.	La mise en place d'un plan de financement en devises à court terme des sociétés huilières (moyen prioritaire)	72
3.5.3	Programme de formation des cadres (moyen prioritaire)	74
3.5.4	Développement d'un programme de mini-huilleries (moyen prioritaire)	77

3.5.5	Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières (moyen prioritaire)	79
3.5.6	Création de nouveaux périmètres huiliers (moyen secondaire)	88
3.5.7	Redynamisation de la production d'huile de palme (moyen secondaire)	94
3.5.8	Développement du raffinage de l'huile (moyen secondaire)	97
3.5.9	Développement de petites unités de savonneries dans l'intérieur du pays(moyen secondaire)	100
3.6	SPECIFICATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS RELATIVES AU DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION VILLAGEOISE ET DE SON ENCADREMENT	103
3.6.1	Mise en place de programmes de rajeunissement des plantations des zones d'achat de fruits et établissement de projets villageois (moyen secondaire)	103
3.6.2	Programme d'encadrement de la production d'huile artisanale (moyen secondaire)	112
3.6.3	Développement de la production d'huile de substitution (moyen secondaire)	113
3.6.4	Soutien à la recherche agronomique en matière de plantes oléagineuses (moyen secondaire)	117
3.7	SPECIFICATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS RELATIVES A LA REGULATION DE L'OFFRE	119
3.7.1	Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute(moyen prioritaire)	119

0.1 - RESUME

I ORGANISATION GENERALE DE LA FILIERE "CORPS GRAS"

La filière s'articule autour de la production d'oléagineux d'une part et des industries huilières et leurs dérivés (savonnerie, margarinerie, raffineries...), d'autre part.

Les matières premières de la filière "Corps Gras" au Zaïre sont essentiellement d'origine végétale (palmier à huile, cotonnier, soja, arachide, cocotier...), les dérivés d'origine animale (bovins, porcins, poissons...) ou autres (pétrole, chimie) n'étant pas produits localement.

L'huile de palme et le produit extrait de l'amande, l'huile de palmiste, sont les composants les plus importants de la filière "Corps Gras" zairoise, l'huile de graine de coton, d'arachide et de soja ne représentant que de faibles quantités.

L'organisation de la filière "Corps Gras" est représentée par le schéma de la page suivante D1. Un deuxième schéma (D2), présente les flux des produits à l'intérieur de la filière.

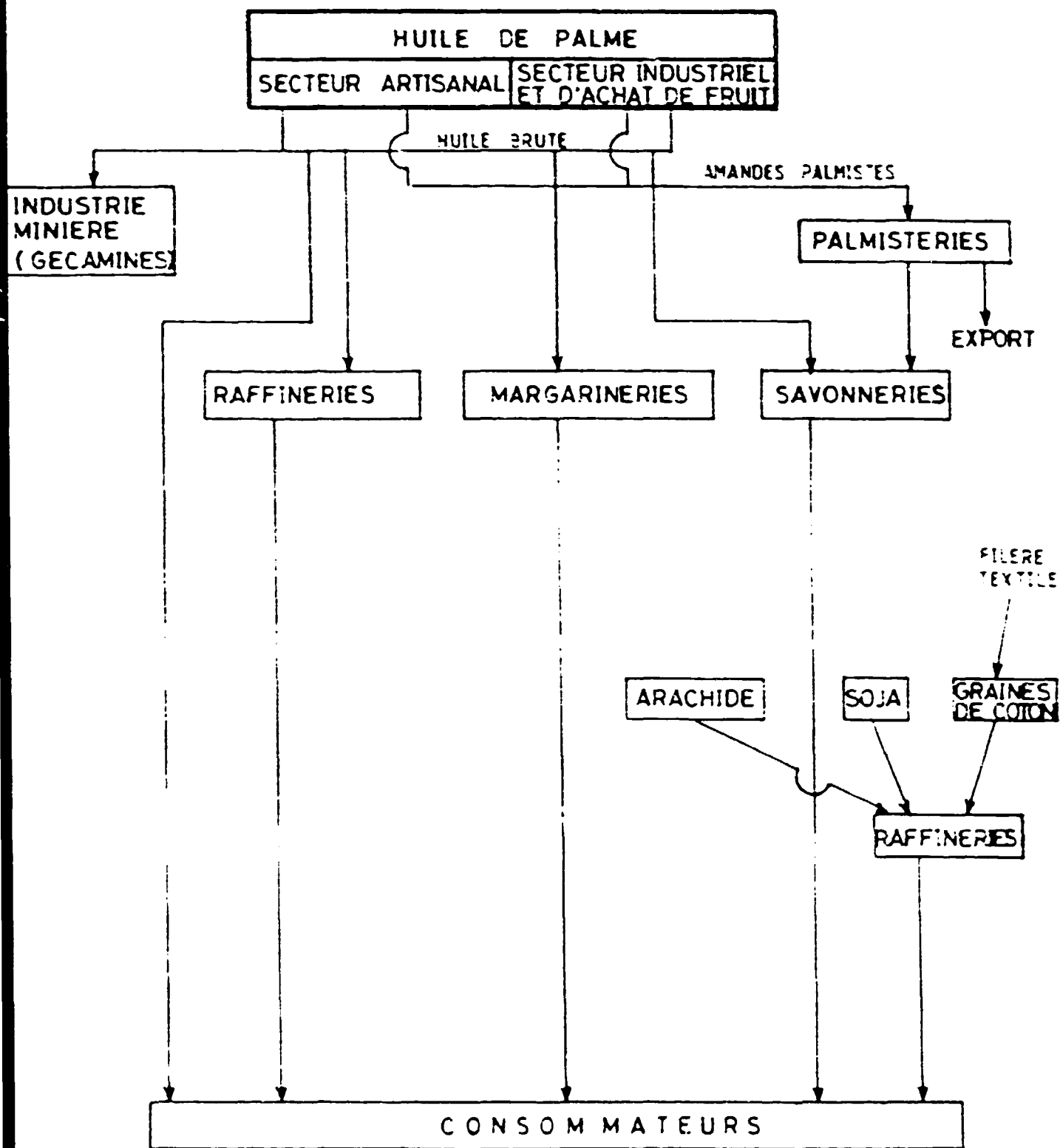
II LES ACTEURS PRINCIPAUX

- La production d'huile de palme est réalisée par 2 types d'acteurs :

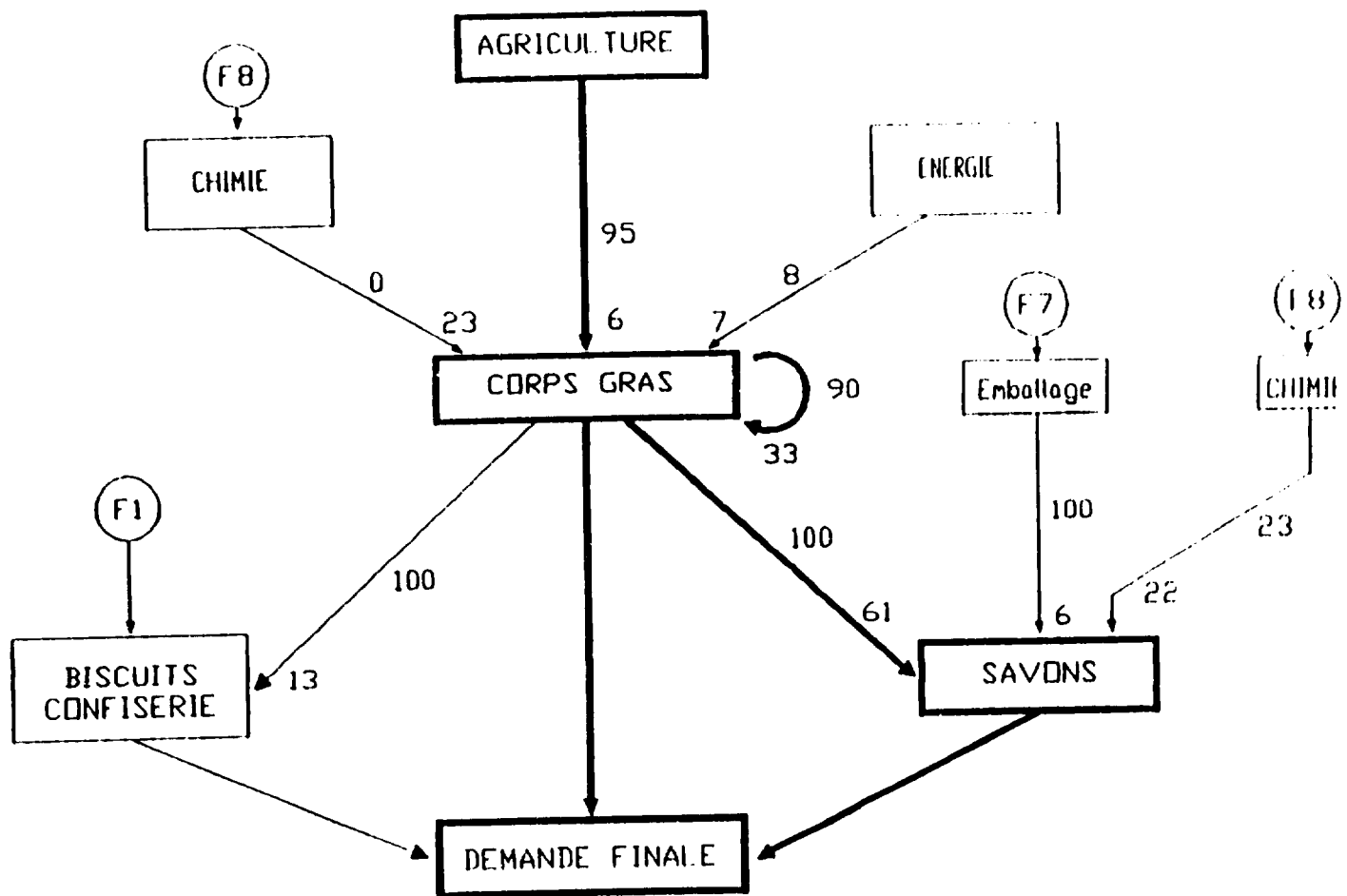
- . les sociétés produisant annuellement de 500 à 40 000 tonnes d'huile, qui sont, d'une part, les plantations agro-industrielles installées essentiellement dans l'Equateur et le Haut-Zaïre (P.L.Z, S.C.Z, C.C.P, et COMUELE) et, d'autre part les producteurs industriels usinant les fruits et régimes achetés aux paysans (Compagnie du KASAI et de l'EQUATEUR, S.I.E.F.A.C, SAMPEDRO Frères),
- . les entreprises d'une production annuelle inférieure à 500 tonnes d'huile, qui sont constitués, d'une part, de petites installations huilières traitant uniquement des fruits villageois et, d'autre part, des huileries artisanales et des petites industries dont la production est soit autoconsommée soit commercialisée vers les centres urbains (huile de bouche et matières premières pour les savonneries).

- Les amandes palmistes proviennent des huileries industrielles traitant des fruits de plantation (TENERA), des huileries qui traitent des fruits d'achat (3/4 de fruits de DIRA et 1/4 de DURA sélectionnés et de TENERA) et d'achats d'amandes aux paysans exploitant des palmiers naturels. La totalité de cette production est traitée au Zaïre par des presseries dont les plus importantes sont P.L.Z., ELBEMA, AMATO et JVL (MADAIL et COMINGEN sont fermées depuis 1986).

- ELBEMA, P.L.Z. et AMATO sont les trois plus grands producteurs d'huile et de tourteaux de palmistes.



FILIERE " CORPS GRAS "



N.B: Les valeurs portées au milieu de la flèche indiquent le % de produits locaux

Les valeurs portées à l'extrémité de la fleche indiquent la répartition des intrants.

- Les autres productions d'huiles sont :
 - . l'huile de graine de coton, produite par HUILZA (200 à 300 t/an),
 - . l'huile de soja, produite par CDI-BWAMAMDA (HUILZA et GECAMINES s'intéressant également à cette production),
 - . l'huile d'arachide, quasiment inexistante, qui est le fait de productions artisanales ou semi-artisanales.
- Les industries de seconde transformation sont :
 - . MARSAVCO du groupe P.L.Z. (la plus importante unité), AMATO et SULFO à KINSHASA, SORGERI et SORCITURI en Haut-Zaïre, SABUMI au SHABA, SAVINKAS au KASAI et COMINGEM en Equateur.

III LES FORCES ET LES FAIBLESSES DE LA FILIERE

La filière "Corps Gras" au Zaïre dispose d'atouts indiscutables :

- l'existence de potentialité pédo-climatiques réelles,
- une recherche agronomique parmi les plus importantes du monde,
- l'existence d'un important marché intérieur en extension malgré le faible pouvoir d'achat, mais qui reste favorisé par une forte démographie croissante, ce qui signifie une augmentation de la demande en huile de bouche, savon, huile raffinée et margarine,
- l'avantage comparatif des produits de la filière pour la consommation nationale et la quasi inexistence de produits locaux de substitution,
- un certain dynamisme du secteur aval de la filière.

La filière est par contre soumise à des contraintes importantes :

Au niveau technique

- les ressources qui diminuent et devraient, en l'absence d'intervention, continuer à évoluer négativement,
- un manque de main d'oeuvre agricole qualifiée dans les plantations,
- les graves déficiences du réseau de communication zaïrois : transports et télécommunications,
- des prix de revient élevés,
- des unités industrielles huilières, semi-industrielles notamment, à réhabiliter.

Au niveau réglementaire

- la lourdeur et la complexité des procédures administratives générales,
- la complexité, le manque d'objectivité et le caractère incertain du système fiscal et un système bancaire inadapté,
- un marché de l'huile de palme très fortement réglementé (importation, exportation, contrôle des prix de revient...).

IV LE CHOIX DE L'AXE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT

Après analyse des atouts et contraintes de la filière, du contexte socio-économique zairois et des objectifs de l'Etat et des opérateurs industriels, un axe de développement a été choisi, dont les composantes sont les suivantes :

- redynamisation de la production d'huile de palme,
- production pour le marché intérieur,
- exportation vers la sous-région en quantités limitées envisageable à terme.

V LA STRATEGIE PROPOSEE

La stratégie, ensemble d'objectifs et de moyens associés à la poursuite de ces objectifs, retenue pour le développement de la filière peut être représentée sommairement par le schéma de la page suivante.

VI LE PLAN D'ACTION PROPOSE

Le plan d'action est constitué par l'ensemble des spécifications des moyens retenus comme prioritaires pour le développement de la filière. Ce plan est présenté de façon schématique dans le tableau de la page suivante.

STRATEGIE DE LA FILIERE "CORPS GRAS"

AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	MOYENS ESSENTIELS
Composante 1	Hierarchie	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières . Rationalisation des taxes des entités administratives décentralisées . Redynamisation des transports fluviaux (transport par barges-citernes) . Programme de routes de desserte agricoles pour les sociétés huilières . Suppression des taxes sur la sous-traitance . Créations de sociétés de maintenance . Désinstitutionnalisation du commerce et production de l'huile de palme . Allocation des devises prioritairement à la filière . Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières . Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles . Développement d'un programme de mini-huilleries . Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières . Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute
Redynamisation de la production d'huile de palme	1 Augmentation de la compétitivité des entreprises	
Composante 2	3 Diminution du prix de revient	
Production pour le marché intérieur	2 Satisfaction des besoins nationaux en huile	
Composante 3		
Exportations vers la sous-région en quantités limitées envisageables à terme		

PLAN D' ACTIONS - FILIERE 'CORPS GRAS' - MOYENS PRIORITAIRES

N° fiche moyens	Moyens	Resp.	Année 1 (1991/1992)	Resp.	Année 2	Resp.	Année 3	Resp.	Année 4	Resp.	Année 5
Actions sur les contraintes institutionnelles et d'infrastructures											
1	Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières	MF, MA AN*	Elaboration du nouveau régime de taxes	MF	Mise en place et application du nouveau régime	MF	Application du nouveau régime	MF	Application du nouveau régime	MF	Application du nouveau régime
2	Rationalisation des taxes des Entités Administratives Décentralisées	MF, MD E.A.D.	Elaboration du nouveau système de taxes	MF E.A.D.	Mise en place et application du nouveau système	E.A.D.	Application du nouveau système	E.A.D.	Application du nouveau système	E.A.D.	Application du nouveau système
3	Redynamisation des transports fluviaux (transport par barges-citernes)	MT, AN* CSP	Audit du secteur	MT	Négociation et définition du programme	MT	Début du programme de redynamisation	MT	Poursuite du programme de redynamisation	MT	Poursuite du programme de redynamisation
4	Programme de routes de desserte agricoles pour les sociétés huilières	MA, IN AN*	Identification des besoins Définition du programme	IN, AN*	Début du programme d'infrastructures	IN	Poursuite du programme d'infrastructures	IN	Poursuite du programme d'infrastructures	IN	Poursuite du programme d'infrastructures
5	Suppression des taxes sur la sous-traitance	MF	Modification de la fiscalité	MF	Mise en place et application de la nouvelle fiscalité	MF	Application de la nouvelle fiscalité	MF	Application de la nouvelle fiscalité	MF	Application de la nouvelle fiscalité
6	Créations de sociétés de maintenance	IN, AN*	Etudes des besoins en maintenance	IN, AN*	Etudes et mise en oeuvre de projets	IN	Mise en place de sociétés	IN	Mise en place de sociétés	IN	Mise en place de sociétés
7	Désinstitutionnalisation du commerce et production de l'huile de palme	ME, MA E.A.D.	Définition du programme	ME	Mise en place du programme	ME	Poursuite du programme	ME	Poursuite du programme	ME	Poursuite du programme
Actions de développement de la production industrielle, financements											
1	Allocation des devises prioritairement à la filière	BZ AN*	Etude des besoins en devises	BZ	Mise en place du programme	BZ	Poursuite du programme	BZ	Poursuite du programme	BZ	Poursuite du programme
2	Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières	MA, BZ AN	Réactualisation études et définition du programme	BZ	Mise en place et début du programme	BZ	Poursuite du programme	BZ	Fin du programme		
3	Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles	ME, MA IN, MRS	Définition du programme de formation	IN	Mise en place et début du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
4	Développement d'un programme de mini-huilières	MA, AN* IN	Etudes de faisabilité et définition du programme	IN, MA	Mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme d'investissements	IN	Poursuite du programme d'investissements	IN	Poursuite du programme d'investissements
5	Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières	MA, IN AN	Réactualisation des études d'identification	IN, AN*	Etudes de faisabilité et définition du programme	IN	Mise en place et début du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
Action de régulation de l'offre											
1	Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute	ME, IN AN*	Etude des besoins et définition des procédures	ME	Mise en place des procédures	ME	Poursuite du programme	ME	Poursuite du programme	ME	Poursuite du programme éventuelle réorganisation

Responsables :

AN : ANEZA

* : assistance technique

IN : Industriels et opérateurs économiques

MF : Ministère des Finances

BZ : Banque du zaire

MA : Ministère de l'Agriculture et de l'Animation rurale

MRS : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

ME : Ministère de l'Economie Nationale

EAD : Entités Administratives Décentralisées

MD : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

MT : Ministère des Transports et Communications

CSP : Conseil Supérieur du Portefeuille

PLAN D' ACTIONS - FILIERE 'CORPS GRAS' - MOYENS SECONDAIRES

N° fiche moyens	Moyens	Resp.	Année 1 (1991/1992)	Resp.	Année 2	Resp.	Année 3	Resp.	Année 4	Resp.	Année 5
Actions de développement de la production industrielle, financements											
1	Création de nouveaux périmètres huiliers	IN, AN*	Etudes d'identification de projets	IN, AN*	Etudes de faisabilité et définition du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
2	Redynamisation de la production d'huile palmiste	ME, MA AN*, IN	Etudes d'identification et de faisabilité	IN, MA AN*	définition et mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Fin du programme
3	Développement du raffinage de l'huile	IN, AN*	Etudes de faisabilité	IN	Début du programme d'investissement	IN	Poursuite du programme d'investissement	IN	Fin du programme d'investissement		
4	Développement de petites unités de savonneries dans l'intérieur du pays	IN, AN*	Etudes d'identification et de faisabilité	IN, AN*	définition et mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Fin du programme		
Actions sur la production villageoise et son encadrement											
1	Programme de rajeunissement des plantations des zones d'achat de fruits	MA, IN	Etudes d'identification et définition du programme	IN	Mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
2	Programme d'encadrement de la production artisanale d'huile	MA	Etudes d'identification	MA	Etudes de faisabilité et mise en organisation	MA	Poursuite du programme	MA	Poursuite du programme	MA	Poursuite du programme
3	Développement de la production d'huiles de substitution	MA, AN* IN	Etudes sectorielles	MA IN, AN*	Etudes de faisabilité	IN	Mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
4	Soutien à la recherche agronomique en matière de plantes oléagineuses	MA, IN MRS	Définition du programme de recherche	MRS	Mise en place du programme de recherche	MRS	Poursuite du programme de recherche	MRS	Poursuite du programme de recherche	MRS	Poursuite du programme de recherche

Responsables :

AN : ANEZA

* : assistance technique

IN : Industriels et opérateurs économiques

MF : Ministère des Finances

BZ : Banque du zaïre

MA : Ministère de l'Agriculture et de l'Animation rurale

MR3 : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

ME : Ministère de l'Economie Nationale

EAD : Entités Administratives Décentralisées

MD : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

MT : Ministère des Transports et Communications

CSP : Conseil Supérieur du Portefeuille

0.2 - INTRODUCTION

L'identification et la préparation des Stratégies et Plans d'actions des filières industrielles se sont déroulées en quatre phases :

- Phase 1 : Enquête industrielle
- Phase 2 : Identification des filières industrielles prioritaires
- Phase 3 : Diagnostic des filières industrielles prioritaires
- Phase 4 : Préparation des Stratégies et Plans d'actions des filières prioritaires

Ce travail a été assuré sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et de l'Industrie et de la Cellule SDI avec l'appui de l'ONUDI et du Consultant INTER G.

La méthode proposée pour mener à bien cette tâche s'appuie sur deux principes :

- opérer le développement industriel zaïrois en s'appuyant au maximum sur la structure du système industriel et non pas simplement sur les entreprises considérées isolément,
- définir et conduire le développement industriel du pays en s'appuyant sur une très large concertation avec les acteurs économiques et notamment les entrepreneurs pour l'élaboration des stratégies et plans d'actions des filières industrielles prioritaires.

Le premier objectif s'est concrétisé par l'analyse du système industriel zaïrois grâce à l'élaboration d'un Tableau d'Echanges Interindustriels et la mise en évidence, à partir de celui-ci, des filières industrielles prioritaires.

A partir des objectifs de l'Etat et des opérateurs économiques, une analyse a permis de mettre en évidence :

- Sept filières prioritaires :
 - . Bois
 - . Textile
 - . BTP - Matériaux de construction
 - . Transformation des métaux
 - . Corps gras
 - . Travail des grains et féculents
 - . Produits de l'élevage
- Deux secteurs d'appui prioritaires :
 - . Emballage
 - . Maintenance

Le choix de ces filières et secteurs a été entériné par les Autorités Zaïroises.

Le deuxième objectif s'est concrétisé par la tenue de réunions de concertation de "Groupes Stratégiques" (un pour chaque filière ou secteur d'appui prioritaire) en vue de l'élaboration des stratégies et plans d'actions.

Une première série de réunions des Groupes Stratégiques s'est tenue en Mars 1990. D'autres réunions et concertations se sont tenues tout au cours de l'année 1990 et du premier semestre 1991. Les documents émis par le Consultant ont été discutés au cours de ces réunions et ont abouti au présent dossier pour la filière concernée.

Ce processus de concertation appelé "Gestion Stratégique du Développement Industriel" (GSDI) présente une originalité de base qu'il convient ici de rappeler : en effet, contrairement aux démarches traditionnelles de planification de type hiérarchique qui vont de haut (l'Etat), en bas (les entreprises), la G.S.D.I. veut redonner aux opérateurs (industriels notamment) l'initiative et la responsabilité dans la définition et la mise en oeuvre de la stratégie de développement des filières industrielles. Pour cela un processus de concertation qui peut être assez long est nécessaire et doit respecter trois contraintes :

- vouloir coopérer et se concerter dans la mesure où l'on admet que si les acteurs d'une filière sont concurrents dans plusieurs domaines, ils ont aussi un intérêt objectif à coopérer,
- reconnaître que personne n'est compétent dans tous les domaines et que s'appuyer sur la compétence de chacun peut profiter à tous,
- reconnaître que diminuer l'opacité de l'information entre les acteurs peut aussi profiter à tous.

Ce processus de concertation s'est amorcé depuis le début de l'année 1990 avec les difficultés et les lenteurs inhérentes à ce type d'approche. Les acteurs ont maintenant appris davantage à se connaître et une volonté de travail en commun s'est la plupart du temps manifestée. Le présent dossier a profité de ce travail en commun.

Mais si ce document définit les actions à entreprendre, il convient que leur mise en oeuvre soit entreprise sans retard grâce notamment à l'action des Groupes Stratégiques. Le présent document pourra servir de cadre et de guide à l'action qui devra être entreprise par les acteurs du Groupe Stratégique dans les tout prochains mois. Pour ce faire, il a été structuré selon 3 parties :

- le rappel du diagnostic de la filière
- la détermination de la stratégie
- la définition du plan d'actions.

On soulignera enfin que toute l'étude a été structurée de manière à ce que les propositions faites ne restent pas lettre morte : on a tout particulièrement insisté sur les conditions concrètes de mise en oeuvre du développement de l'activité industrielle en repérant concrètement les acteurs susceptibles de faire avancer les choses et on a moins insisté sur la recherche des équilibres économétriques qui sont trop souvent restés sans suite dans le passé.

0.3 - COMPOSITION DU GROUPE STRATEGIQUE

I INDUSTRIELS

1. MARSAVCO	:	Mr GODDE	A.D (P)
2. SCIBE ZAIRE	:	Mr BEMBA GOMBO	D.G
3. P.L.Z	:	Mr KUNSEVI	G.M
4. COMINGEN	:	Mr MOLEKA NZOMELA	D.G
5. SORGERI	:	Mr MAMATAS THEO	A.D
6. G.A.P	:	Mr BLATNER	P.
7. LACOPA	:	Mr PAPASTAVROS	ADM.
8. SCZ	:	Mr DE TOILLENAERE	D.G

II INSTITUTIONS ETATIQUES ET PARAETATIQUES CHARGES DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET DU CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL

1. Ministère des Finances : Mr NGOMA, Directeur des Etudes
2. Ministère du Plan : Mr WELA-MU-WELA, Chef de Division
3. Ministère de l'Industrie, Commerce et Artisanat :
 - Mr LUABEYA KABEYA, Coordonnateur de la CEPI
 - Mr BAKANYIZE, Conseiller Industriel
 - Mr MVUMBI na NZAMBI, Directeur
 - Mr KANKU, Directeur des Etudes
4. Ministère du Commerce Extérieur :
 - Mr BAMPENDE LUKENGU, Chef de Division
5. Ministère de l'Agriculture :
 - Mr MATESO, Directeur de Plannification et Etudes
6. Banque du Zaïre : Mr AGBOKUMA BITA, Responsable Adjoint au Département Crédit.
7. Portefeuille : Mr TSHIBANGU TSHUMBE

III APPUI, ENVIRONNEMENT PHYSIQUE, RESSOURCES, MARCHES, ETC...

1. Ministère du Développement Rural :
 - Mr OSAMBA, Conseiller chargé des Aménagements
2. Ministère des Transports et Communications :
 - Mr NTIL ELUNG, Directeur des Transports Terrestres
3. Ministère des P.T.T :
 - Mr MAKELA MAMPUKUTA, Directeur à l'ONPTZ
4. Ministère des Mines et Energie :
 - Mr BUSHABU MINGA, Chimiste
5. ONATRA : Mr MBILO BOMPATE
6. SNCZ : Mr TELO LOZI, Directeur
7. SNEL : Mr KITOKO SENGHI, D. et NGAWAYI BAYUNGA, Economiste
8. REGIDESO : Mr MUHIYA LUMBU, 'SP
9. PETROZAIRE : Mr DONDI-BUNGU, ADGA
10. ONPTZ : Mr MAKELA MAMPUKUTA, Directeur à l'ONPTZ
Mr LIEKE MONGA, Directeur Régional des Télécommunications
11. OFFICE DES ROUTES : Mr BAIPOND
12. FPI : Mr RUTAYISIRE MUSONI, Conseiller
13. SOFIDE : Mr LUBY AH-NZIAM, Directeur des Etudes
14. OZAC : Mr MASUMU PEMBELE, Laborantin
15. ZOFI : Mr NTAMBO NGOY
16. OPEZ : Mr MBU IZAMPUYE, O.D.G
17. ASSOCIATION ZAIROISE DES BANQUES : Mr NSEKA-na-KUMBUNDU
18. BEDEPE : Mr KITEBI
19. C.C.C.E : Mr FRANCOIS GIOVALUCHI

IV ANEZA

- Mr ILUNGA KABUY
- Mr MUKANIA KABWE, Directeur
- Mr TSHULU TSHAMUKULUILA, Directeur
- Mr MATENDA KYLU, Directeur/PME

V PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Mr MAYUBA MAVUNGU, Conseiller
- Mr PALUKU VINYATSHI, SPE

VI C.S PORTEFEUILLE

- Mr TSHIBANGU TSHUMBE

VII CELLULE GSDI

1. Directeur national : Mr BALONGO B'OKAMBA
2. Responsable de filière : Mr KAMENGA TSHIMWANBA, Conseiller Technique
3. Chargés d'Etudes : Mr NKASHAMA, Mr TUBUKU KIBOBA

VIII ONUDI

1. Conseiller Technique Principal : Mr KEAT
2. Consultants : Prof. B. BELLON
Mr K.A KHODJA
3. Expert National : Prof. TSHUILA
4. Consultants INTER G : Mr BEAUDONNET
Mr LITVINE

1 - RAPPEL DU DIAGNOSTIC

1.1. PRESENTATION DE LA FILIERE

1.1.1. Structure de la filière

La filière "Corps Gras" s'articule autour de :

- la production d'oléagineux, d'une part,
- les industries huilières et ses dérivés (savonnerie, margarinerie, raffineries...), d'autre part.

Les matières premières fournissant des corps gras sont d'origine :

- végétale (palmier à huile, cotonnier, soja, arachide, cocotier...),
- animale (bovins, porcins, poissons...), non produites au Zaïre,
- autres (pétrole, chimie).

Celles qui proviennent de l'agriculture font l'objet de cette étude de filière et principalement l'huile de palme et ses dérivés et accessoirement les huiles de coton, soja et arachides.

L'huile de palme et le produit extrait de l'amande, l'huile de palmiste, sont les composants les plus importants de la filière zaïroise Corps Gras, l'huile de graine de coton, d'arachide et de soja ne représentant que de faibles quantités.

L'organisation de la filière Corps Gras est représentée par le schéma de la page suivante D1. Un deuxième schéma (D2) présente le flux des produits à l'intérieur de la filière.

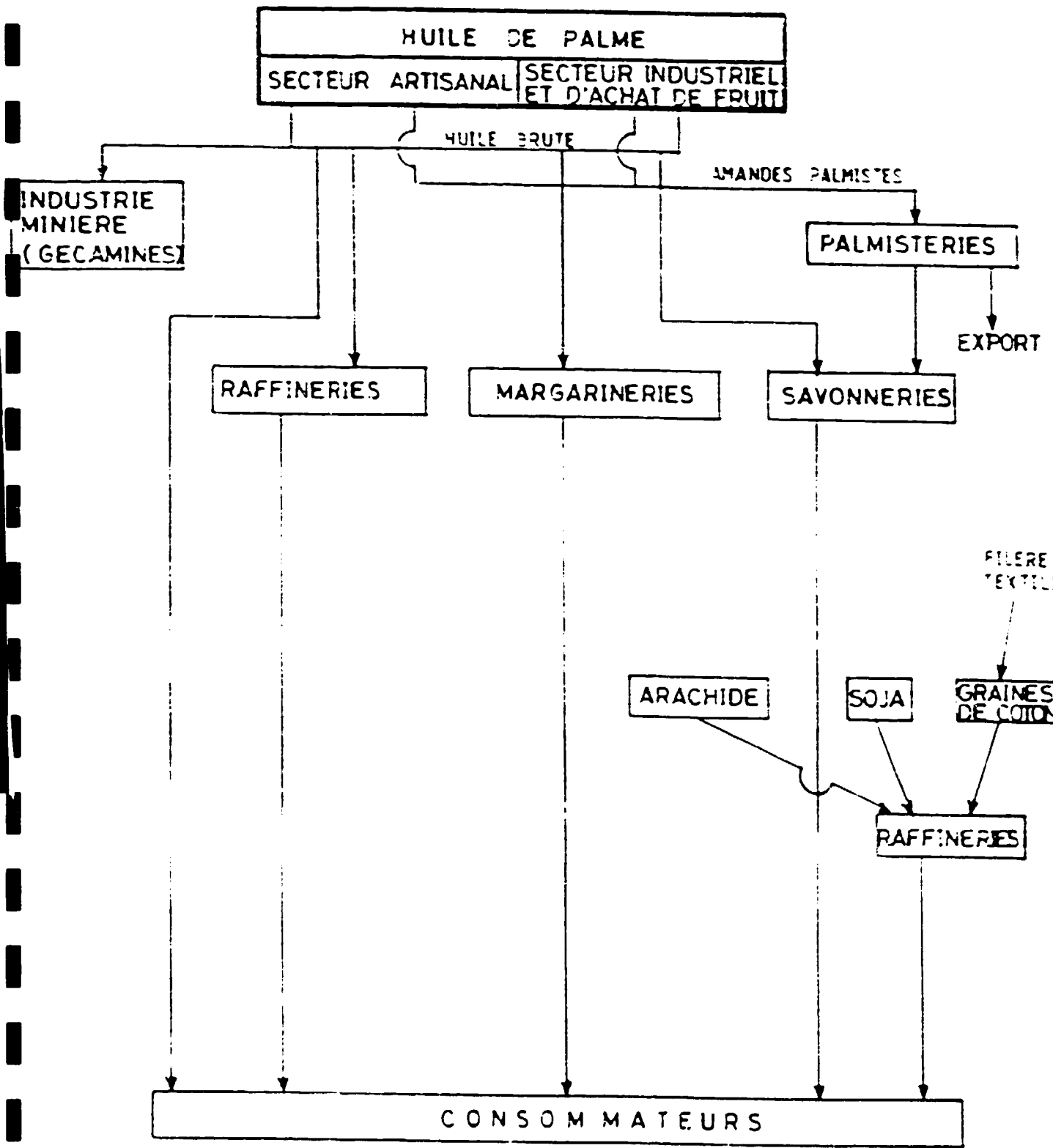
1.1.2 Les acteurs de la filière

a) Production d'huile de palme

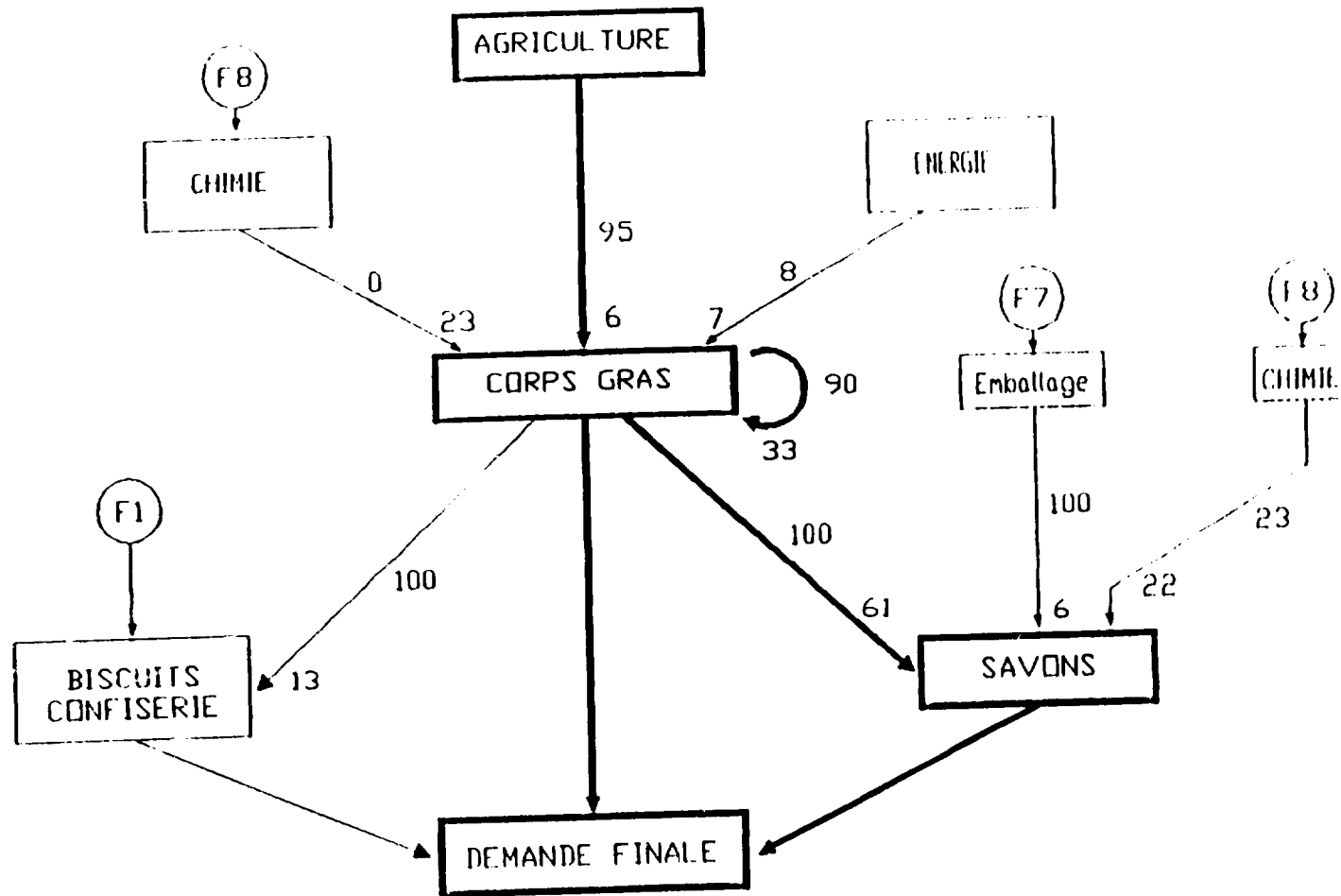
La production d'huile de palme brute est réalisée par différents acteurs :

1) Les sociétés produisant annuellement de 500 à 40 000 tonnes d'huile

- les plantations agro-industrielles installées essentiellement dans l'Equateur et le Haut-Zaïre : P.L.Z, S.C.Z, C.C.P, COMUELE,
- les producteurs industriels usinant les fruits et régimes achetés aux villageois provenant de la palmeraie naturelle ou des plantations abandonnées (mises en métayage) : Compagnie du KASAI et de l'EQUATEUR, S.I.E.F.A.C, SAMPEDRO Frères.



FILIERE "CORPS GRAS"



N.B: Les valeurs portées au milieu de la flèche indiquent le % de produits locaux

Les valeurs portées à l'extrémité de la fleche indiquent la répartition des intrants:

2) Les sociétés ou installations à production annuelle inférieure à 500 tonnes d'huile

- des petites installations huilières qui traitent uniquement des fruits villageois,
- des huileries artisanales et de petits producteurs industriels dont la production est soit autoconsommée soit commercialisée vers les centres urbains comme huile de bouche et matières premières pour les savonneries.

b) La production de palmistes

Les amandes palmistes proviennent :

- des huileries industrielles traitant des fruits de plantation, comme TENERA, le taux d'extraction moyen d'amandes sur régimes variant entre 3 et 4 %,
- des huileries qui traitent des fruits d'achat (3/4 de fruits de DIRA et 1/4 de DURA sélectionnés et de TENERA). Leur taux d'extraction moyen est de 6,5 % sur régimes,
- d'achats d'amandes en milieu villageois exploitant des palmiers naturels : mais cette production est faible, en régression et moins bien recensée.

La production d'amandes palmistes n'est donc pas proportionnelle à la production d'huile industrielle. La totalité de cette production est traitée au Zaïre par des presseries dont PLZ, ELBEMA, AMATO, JVL. Les presseries de MADAIL et COMINGEM sont fermées depuis 1986.

c) La production d'huile de palmiste et les tourteaux

ELBEMA, PLZ et AMATO sont les trois plus grands producteurs d'huile et de tourteaux de palmistes.

d) La production des autres huiles

- l'huile de graine de coton est produite par HUILZA (200 à 300 t/an),
- l'huile de soja est produite par CDI-BWAMANDA. HUILZA et GECAMINES s'intéressent également à cette production,
- l'huile d'arachide, quasiment inexistante est le fait de productions artisanales ou semi-artisanales.

e) Les industries de seconde transformation

- MARSAVCO, AMATO, SULFO à KINSHASA,
- SORGERI, SORCITURI en Haut-Zaïre, SABUMI au SHABA, SAVINKAS au KASAI, COMINGEM en EQUATEUR.

La société MARSAVCO du groupe PLZ est la plus importante unité de seconde transformation.

Dans cette filière, les capitaux sont essentiellement privés.

1.1.3 La localisation de la filière

L'exploitation de palmeraies et les presseries se situent dans le Bas-Zaïre, la région de KINSHASA, le BANDUNDU, le KASAI OCCIDENTAL, l'EQUATEUR et le HAUT-ZAIRE.

En revanche, la production de savon se trouve principalement dans les villes de KINSHASA, KISANGANI et LUBUMBASHI.

1.2 LA DEMANDE

1.2.1 Le marché zaïrois

La consommation industrielle d'huile de palme est restée relativement stable jusqu'en 1984, de l'ordre de 40.000 T. Depuis lors, la mise en place de nouvelles unités industrielles (savonneries et raffineries) provoque une augmentation rapide de la consommation, estimée pour 1990 aux environs de 58 000 T. En outre, il faut ajouter une consommation alimentaire estimée entre 80.000 et 150.000 T en 1990. Cette consommation a diminué ces dernières années à cause de la faiblesse actuelle du pouvoir d'achat de la population.

L'huile de palmiste est utilisée en faible quantité sur le marché local et sa consommation est de l'ordre de 3 à 4000 T.

A l'horizon de l'an 2000, la consommation industrielle devrait se situer entre une hypothèse basse de l'ordre de 79.000 T (maintien de la consommation actuelle due à une limitation de la production) et une hypothèse haute de 150.000 T. La consommation alimentaire quant à elle devrait se situer entre 155.000 et 250.000 T compte tenu de la croissance démographique.

Par rapport aux importations, les produits de la filière bénéficient d'une protection dues, d'une part, aux dispositions légales soumettant les importations d'huile de palme à autorisation, et d'autre part, aux difficultés structurelles des importations :

- limitation des devises ;
- produits à faibles valeurs pondérales ;
- formalités à l'importation multiples et coûteuses, permettant des prix élevés sur le marché intérieur.

En ce qui concerne les produits transformés, le problème est le même. De faibles quantités d'huile raffinée ainsi que des détergents et de savons de luxe pénètrent le marché quand il y a disponibilité de devises.

1.2.2 Le marché de l'exportation

Autrefois produit d'exportation, l'huile n'est plus exportée que si les cours sur le marché mondial sont élevés et s'il y a une forte pénurie de devises sur le marché intérieur. L'exportateur bénéficie de cette situation surtout si l'écart entre le cours officiel et parallèle est important.

Il est à noter que l'exportation d'huile de palme est également soumise à autorisation.

En ce qui concerne le savon, les mêmes raisons qui en limitent l'importation, en limitent l'exportation. Une seule société, SORGERI, effectue des exportations en quantités relativement faibles, soit sur les pays voisins, soit en savon de luxe comme sous-traitant de maisons européennes.

Par contre, il existe des exportations non statistiques, tant d'huile de palme que de produits dérivés, à destination des pays voisins (Congo, Centrafrique, Soudan, Rwanda et Burundi). Ces exportations non recensées sont effectuées par des commerçants et non par les producteurs. Pour l'huile de palme, ces quantités portent sur approximativement 10.000 T, tant pour l'huile artisanale qu'industrielle.

Malgré les programmes de plantation de plusieurs des pays voisins, il est peu réaliste de considérer des modifications des quantités exportées vers eux. En ce qui concerne les produits dérivés, les quantités sont plus faibles et plus difficiles à déterminer, car il s'agit souvent de commerce de troc.

Il faut noter une différentielle régionale dans la satisfaction de la demande avec des déficits accrus dans les régions de l'Est et du Sud du pays (Kasaï -Shaba) où le différentielle de prix peut atteindre des niveaux importants.

1.2.3 Evolution et caractéristiques de la concurrence

Face à des ressources limitées en matière première, il existe une concurrence au niveau des savonneries et des raffineries en ce qui concerne l'approvisionnement avec néanmoins certains flux commerciaux privilégiés notamment entre sociétés filiales d'un même groupe.

Il existe au sein de l'ANEZA (Association Nationale des Entreprises du Zaïre) un Comité Professionnel des Oléagineux qui regroupe les principaux producteurs d'huile de palme et discute de leurs problèmes.

A noter que les deux plus grandes sociétés huilières sont associées dans un programme de recherche agronomique très performant.

Pour les produits transformés, malgré une dispersion géographique, la concurrence est assez vive entre les producteurs.

1.3 L'OFFRE

1.3.1 Les ressources

Le Zaïre offre des conditions pédo-climatiques particulièrement favorables pour le palmier à huile par rapport aux autres pays africains mais de 2 à 3 fois moins favorables qu'en Indonésie. Vers la fin des années 1950, le Zaïre comptait 147 000 ha de palmeraies industrielles, dont 107 000 en production fournissant 241 000 tonnes d'huile de palme.

Aujourd'hui, par manque d'entretien et de renouvellement des palmeraies, la superficie totale en palmeraies industrielles avoisine 50 000 ha, produisant 50 à 60 000 tonnes d'huile de palme.

Grâce aux Plans Palmiers et aux actions privées visant la modernisation, des plantations agro-industrielles avaient été mise en place dès 1978. Malgré ceux-ci, le potentiel a continué à régresser et devrait en l'absence d'intervention continuer à évoluer négativement.

1.3.2 L'offre actuelle et prévisionnelle

1.3.2.1 L'huile de palme

L'huile de palme est caractérisée par un secteur industriel et un secteur artisanal. Ce dernier est caractérisé par des techniques simplistes à faible performance et une huile de faible qualité. Il est très difficile de pouvoir quantifier de manière précise cette production. Les estimations varient entre 45 et 68.000 T selon les sources. Nous retiendrons quant à nous la moyenne qui est de 60.000 T pour 1990.

Il est peu vraisemblable de voir les quantités d'huile artisanale augmenter fortement pour les raisons suivantes :

- la population rurale du Zaïre est en stagnation depuis 1970 et vieillit
- les quantités commercialisées sont relativement faibles, la production étant destinée essentiellement à l'autoconsommation.

Il est apparu récemment une augmentation des productions d'huiles artisanales dans les zones désaffectées par les achats de fruits suite à la fermeture d'huileries, et en conséquence, nous estimons que la production pourrait augmenter dans ces zones jusqu'à un total de l'ordre de 68.000 T en l'an 2000.

La production industrielle est caractérisée par un secteur de plantation et un secteur d'achat de fruits, ce dernier étant localisé dans des zones climatiquement marginales pour le palmier à huile.

Dans le secteur des plantations, la production tourne aux environs de 50 à 60.000 tonnes. Cette production est en déclin pour de multiples raisons, la plupart des sociétés n'ayant plus notamment la possibilité d'effectuer les replantings nécessaires pour remplacer les palmeraies vieillissantes (cf. schéma D3) ; les plantations modernes sont donc presque toutes en déséquilibre et en l'absence de programmes importants de réinvestissement, hors des 3 sociétés les plus importantes dans le secteur, on doit s'attendre à une baisse de la production (hypothèse basse : 38.000 tonnes en l'an 2000) ou au mieux à une stagnation de la production aux alentours de 60.000 tonnes (soit une hypothèse réaliste de 58.000 tonnes).

Le secteur d'achat de fruits est quant à lui en forte diminution passant de près de 40.000 tonnes en 1979 aux environs de 15.000 tonnes en 1990 (cf. schéma D4). Ce secteur qui était présent dans trois zones géographiques du pays (Haut-Uélé, Bas-Zaïre, Bandundu) a complètement disparu dans le Haut-Uélé, est devenu marginal dans le Bas-Zaïre et est en diminution dans le Bandundu. Cette baisse du secteur d'achat de fruits devrait se poursuivre pour arriver à une production de l'ordre de 11.000 tonne en l'an 2000.

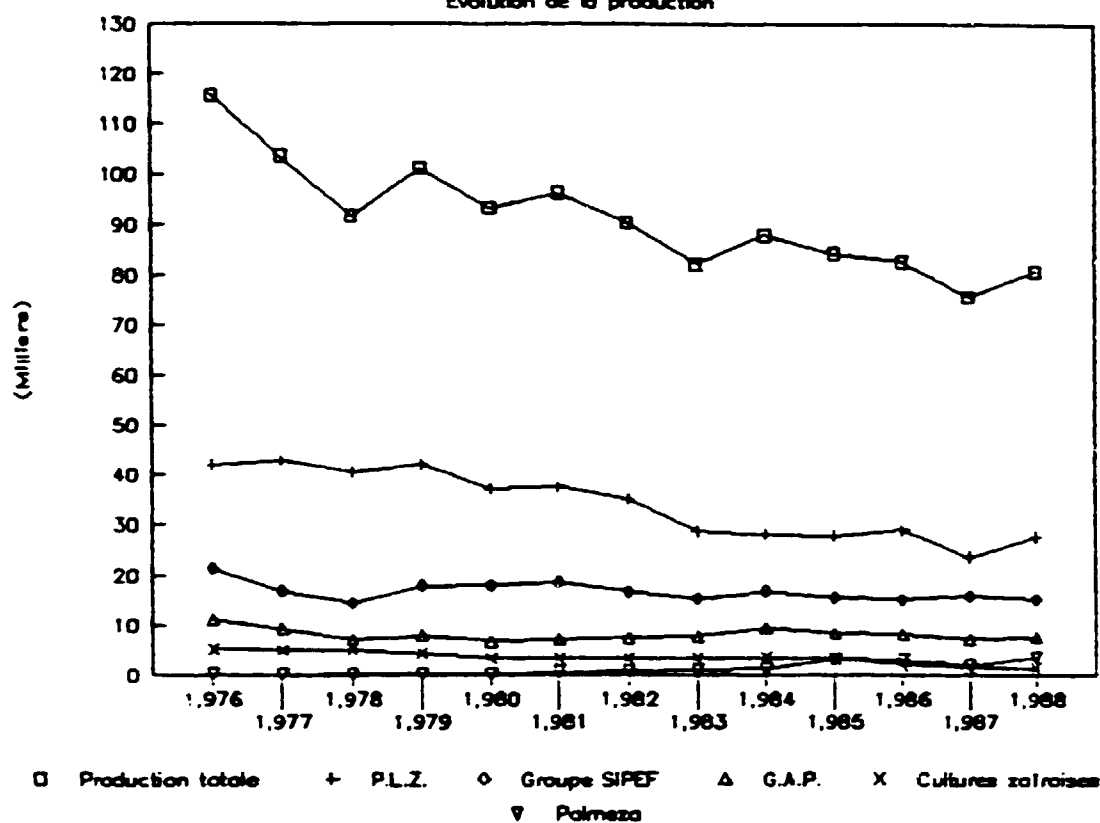
1.3.2.2 L'huile de palmiste

Sous-produit de l'huile de palme, l'huile de palmiste a vu sa production diminuer encore plus rapidement à cause des phénomènes suivants : (cf. schéma D5)

- Forte diminution du secteur d'achat de fruits qui est plus proche des palmisteries et qui a un taux d'extraction plus élevé .
- Coût de transport des amandes palmistes élevé pour les plantations industrielles plus éloignées des palmisteries et ayant entraîné la fermeture de nombreuses kernelleries.
- Prix à l'export peu rémunérateurs, le marché local ne permettant pas d'absorber la totalité de la production et prix de revient élevés du à une faible utilisation des capacités installées.
- Faible possibilité de valorisation du tourteau de palmiste.
- Faible utilisation des amandes palmistes provenant du secteur artisanal peu commercialisées, et donnant une huile acide peu appréciée!

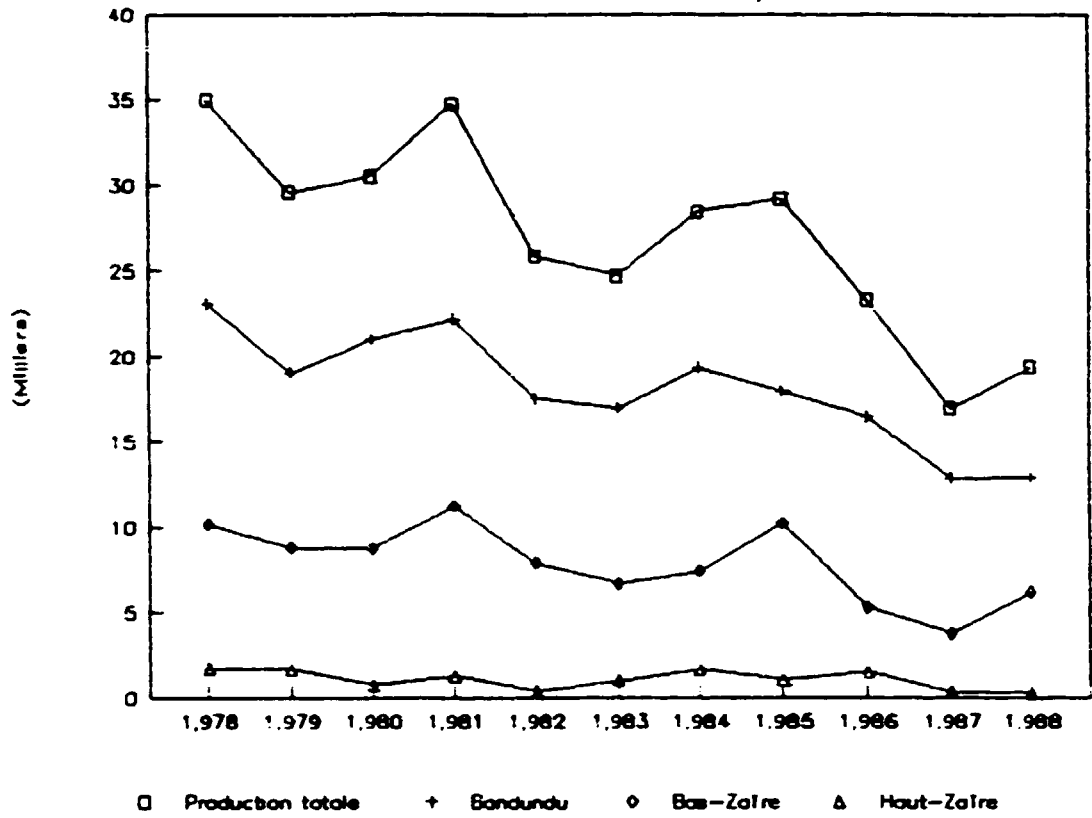
Huile de palme

Evolution de la production



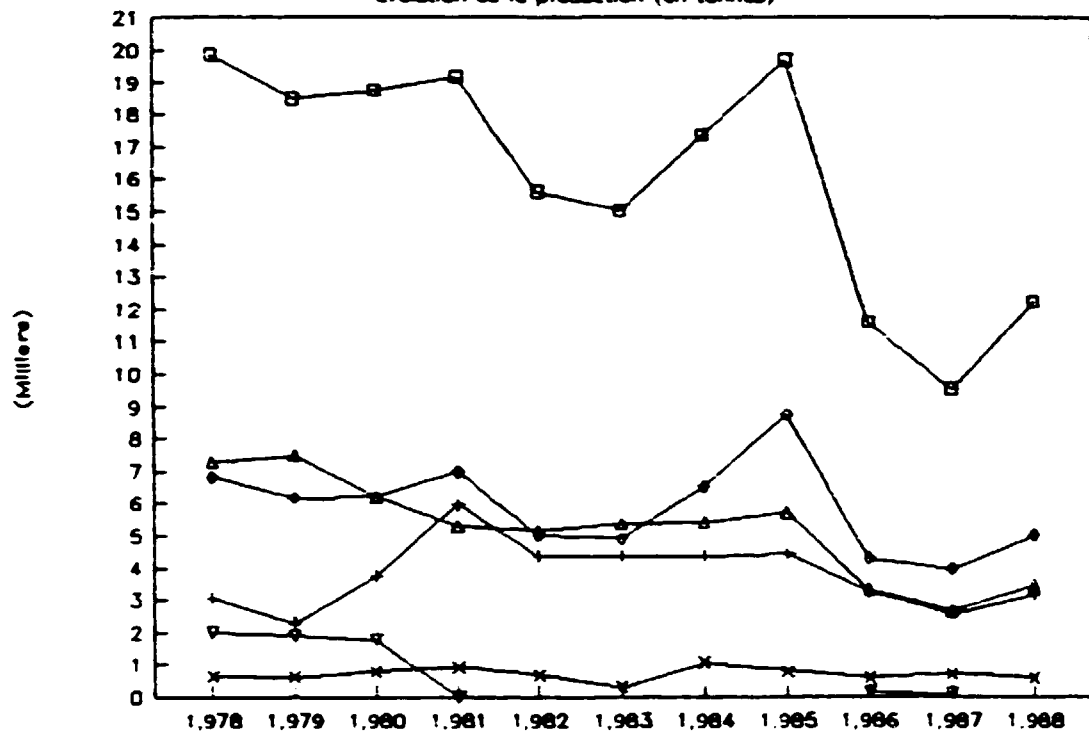
Secteur d'achat de fruits

Evolution des productions (en tonnes)



Huile de palmistes

Evolution de la production (en tonnes)



□ Production totale + AMATO ◊ ELBEMA Δ PL.Z x J.V.L. ▽ Modati

Face à ces contraintes, la production d'huile de palmiste ne peut que diminuer, et l'on prévoit pour l'an 2000, une production qui pourrait être aux environs de 8.000 tonnes, soit juste assez pour la consommation locale (la production étant de 19.000 tonnes en 1987, 12.000 en 1988).

1.3.2.3 L'huile raffinée, le savon, la margarine

La production d'huile raffinée, de savon, de margarine sera fonction de la production en huile de palme essentiellement et du pouvoir d'achat de la population.

En effet, le manque d'huile sur le marché local devrait, d'une part, renchérir son prix, et d'autre part obliger à des importations coûteuses en devises, ce qui entraînerait une hausse du prix des produits finis et donc une diminution de la production face à un pouvoir d'achat faible.

1.3.3 Le niveau technologique

1.3.3.1 Au niveau de la production d'huile de palme et de palmiste

La plupart des équipements existants ont plus de 20 ans. D'une technologie simple et éprouvée, ils font preuve de robustesse. Toutefois pour des raisons de trésorerie, la maintenance a été bien souvent négligée et la modernisation nécessaire n'a pas été effectuée au même titre que le renouvellement des plantations et il existe donc un état de délabrement relativement avancé. L'état de délabrement des unités industrielles peut se traduire par l'estimation suivante :

- unités encore en fonctionnement : 60 % des unités installées,
- capacités de traitement : 80 % de la capacité d'origine,
- rendement d'extraction sur huile contenue : 85 %.

Il est à noter que, suite aux diminutions des superficies exploitées et des achats de fruits, les capacités installées sont largement supérieures aux besoins.

En ce qui concerne le secteur informel, le niveau technologique est assez bas et fournit une huile de qualité médiocre avec un faible taux d'extraction.

1.3.3.2 Au niveau des industries de transformation

Ces unités étant en général récentes, les équipements sont en bon état et bien entretenus. Les unités plus anciennes sont régulièrement modernisées. Seules les unités artisanales dont les quantités commercialisées sont très faibles, ont une technologie simple.

1.3.4 Les systèmes de distribution

1.3.4.1 Au niveau de l'huile de palme et de palmiste

L'huile industrielle a un circuit de commercialisation court avec une vente directe au transformateur soit ex-plantation, soit rendu beach. Parfois, il existe un intermédiaire.

Le circuit de l'huile artisanale commercialisée est assez semblable à celui des produits vivriers et comporte deux sous-circuits, un circuit court où l'utilisateur ou le grossiste achète directement au producteur, et un circuit long faisant intervenir une série d'acheteurs et de sous-acheteurs. Ce circuit long est généralement dû à l'éloignement des producteurs les uns des autres et au mauvais état du réseau routier.

1.3.4.2 Au niveau des produits transformés

Les unités de transformation ont également deux circuits, l'un court pour les ventes à de grosses sociétés qui mettent en vente auprès de leur personnel les produits à prix réduit, l'autre plus long passant par l'intermédiaire de grossistes, de demi-grossistes et de détaillants. Les producteurs disposent souvent de dépôts dans les villes principales du pays.

1.3.5 La position concurrentielle de la filière

1.3.5.1 Caractérisation de la position concurrentielle des produits de la filière

Face à la concurrence internationale, les études faites en matière de compétitivité des produits et de balance en devises ont montré que même dans l'état actuel des faibles capacités utilisées et malgré les nombreuses contraintes, le pays était largement compétitif en matière de production d'huile, de production de savon, d'huiles raffinées, tout au moins en matière de substitution aux importations.

En 1987, le coût de production ex-plantation de l'huile au Zaïre variait de 364 US \$/t à 96 US \$/t selon le mode de production :

- huile de palme en provenance
de plantation industrielle 362 US \$/t
- huile de palme en provenance
du secteur achats de fruits 364 US \$/t
- huile de palme en provenance
de mini-huilleries 224 US \$/t
- huile de palme artisanale 96 US \$/t

Or les prix CAF des huiles de palme malaisiennes (Source : Oil World) ont au cours des 4 dernières années, évolué selon les années (importance des récoltes) entre 270 et 420 US \$ la tonne. A ces prix, doivent être ajoutés les droits de douane. Par ailleurs, les experts de l'huile de palme considèrent que le prix de tendance de l'huile de palme sur le marché mondial est d'environ 400 US \$ la tonne.

Si le pays n'est pas compétitif pour l'exportation d'huile de palme sur le marché mondial, il peut l'être pour l'exportation sur les pays voisins. A titre indicatif, le prix de revient de production d'huile de palme brute en Côte d'Ivoire, était en 1989 de 120 FCFA/Kg soit 450 à 500 US \$/T. Il faut toutefois, souligner que des prix de vente élevés aux consommateurs nationaux (215 FCFA/Kg) permettent d'exporter l'huile brute aux prix du marché international.

Toutefois, les mêmes études ont montré que quoique compétitives au niveau du pays, les sociétés huilières ne pouvaient pas faire financièrement face à leurs besoins d'investissement.

Les sociétés de transformation étant plus jeunes n'ont pas à faire face à des besoins d'investissement aussi élevés et sont moins touchées par ces besoins.

Les études en matière de compétitivité du secteur palmier à huile ont amené l'Etat Zaïrois et la Banque Mondiale à financer une étude sur le développement à moyen et long terme des cultures pérennes, soit par la culture industrielle, sur base des sociétés de plantations (palmier à huile mais également, cacao et hévéa), soit par des projets villageois sur base du modèle du "Nucleus Estate".

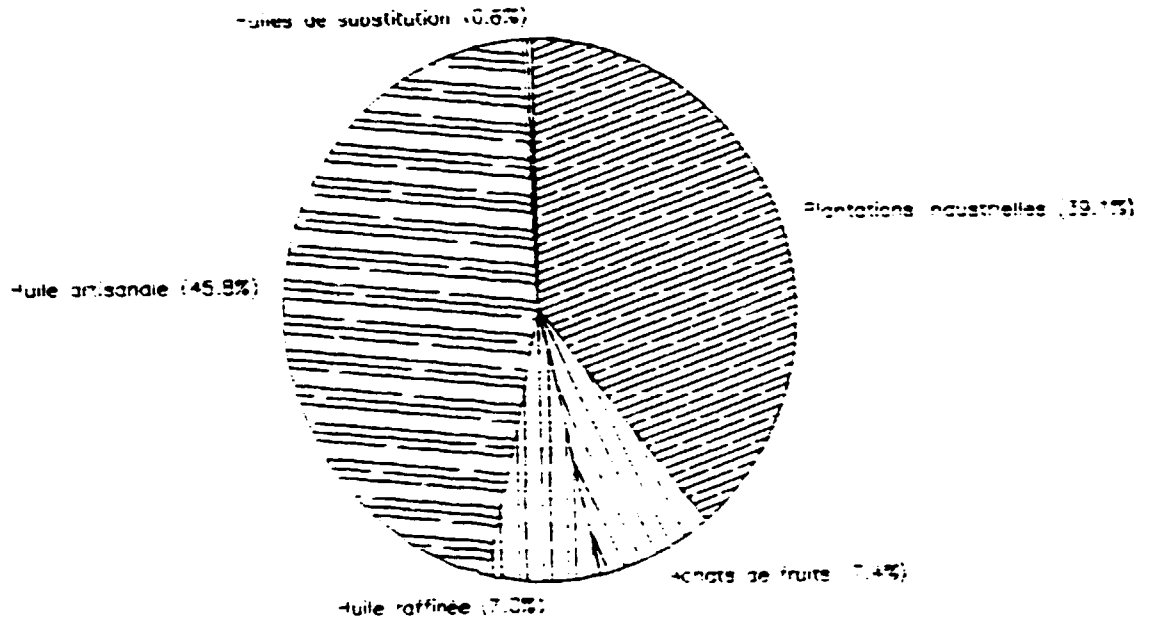
Le plan de réinvestissement qui avait identifié la plantation de 55.000 ha de palmiers à huile a été publié en 1989. Soumis au financement de différents bailleurs de fonds, notamment de la Banque Mondiale et de la Coopération Belge, ce plan été gelé, les financiers ayant constaté que le cadre macro-économique du pays et les contraintes en découlant n'étaient pas propices au financement d'investissements à long terme en matière de plantation.

1.3.6 L'offre future programmée - Bilan huilier du Zaïre

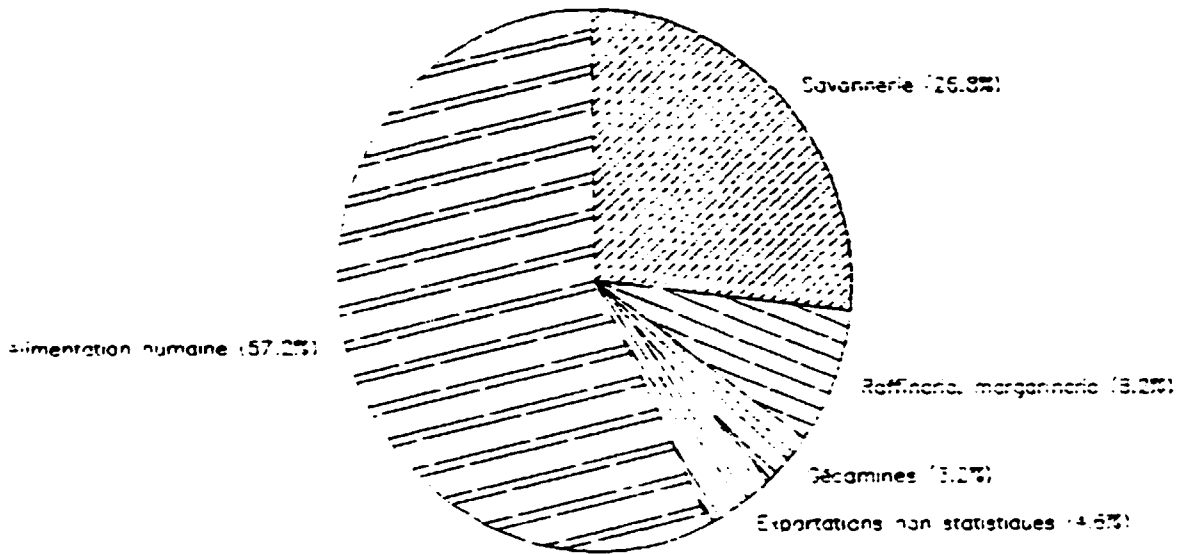
Les schémas pages suivantes et les tableaux D6 et D7 ci-après, présentent dans le cadre de la situation actuelle de la filière, c'est à dire sans nouvelle intervention :

- l'estimation des productions en l'an 2000,
- l'estimation des consommations en l'an 2000,
- un bilan huilier détaillé pour les 10 prochaines années.

Estimation des productions en ton 2000



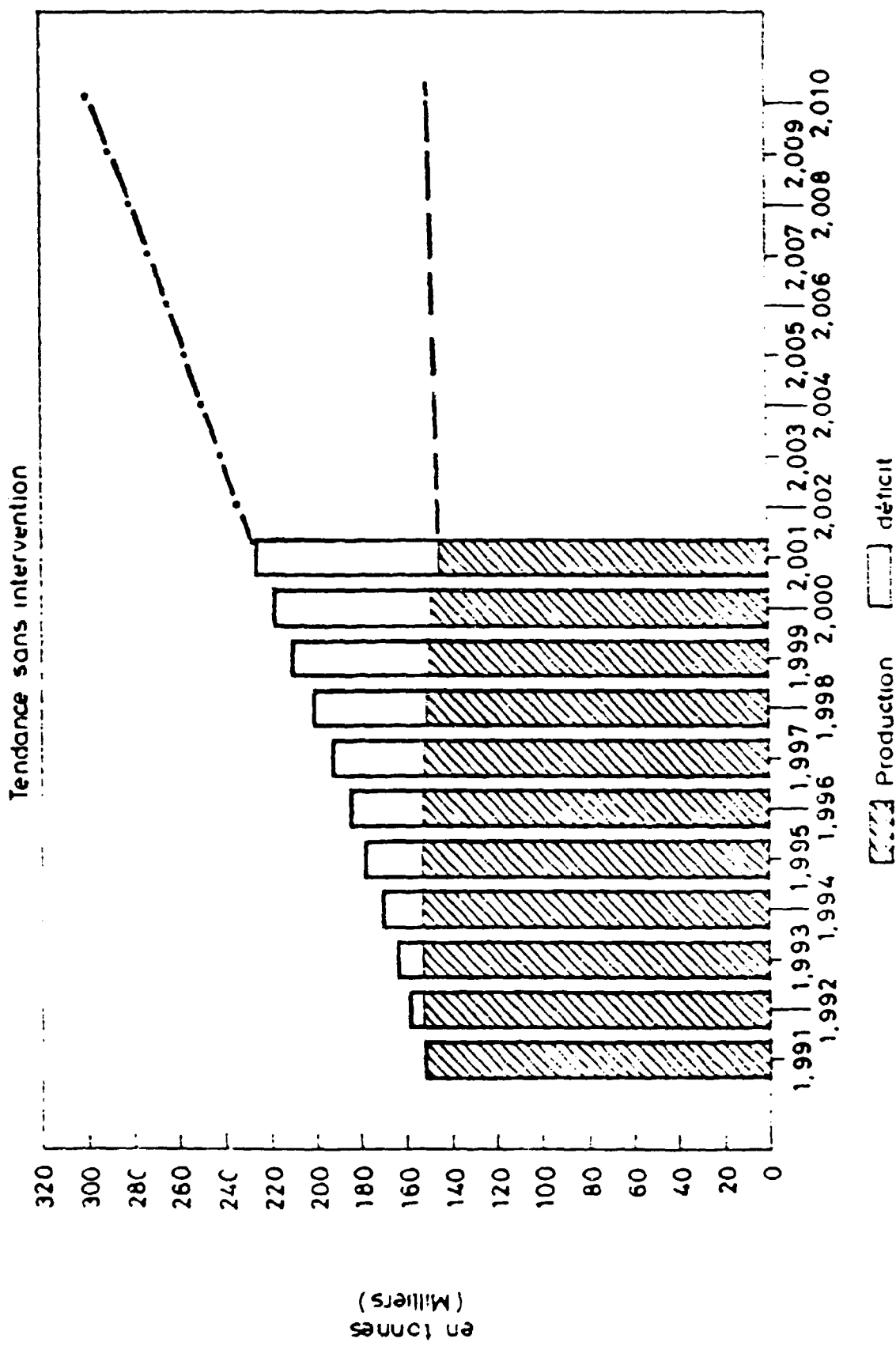
Estimation des consommations en 2000



Bilan huileier du Zaïre.

	1,991	1,992	1,993	1,994	1,995	1,996	1,997	1,998	1,999	2,000	2,001
tendances de la production hors interventions											
Production des anciennes plantations	67,319	66,721	66,122	65,524	64,925	64,327	62,749	61,172	59,595	58,018	56,441
Production des zones d'achat de fruits	15,000	14,200	13,800	13,400	13,000	12,600	12,200	11,800	11,400	11,000	10,450
Huile raffinée	8,500	8,696	8,895	9,100	9,309	9,524	9,743	9,967	10,196	10,430	10,670
Huile artisanale	60,800	61,600	62,400	63,200	64,000	64,800	65,600	66,400	67,200	68,000	67,200
Huiles de substitution	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900
	152,519	152,116	152,118	152,124	152,135	152,150	151,192	150,259	149,291	148,368	145,661
Besoins en huile - tendances et objectifs											
Savonnerie	45,000	46,350	47,741	49,173	50,648	52,167	53,732	55,344	57,005	58,715	60,476
Raffinerie, margarine	12,000	12,540	13,104	13,694	14,310	14,954	15,627	16,330	17,065	17,833	18,368
Gécamines	5,500	5,650	5,800	5,950	6,100	6,250	6,400	6,550	6,700	7,000	7,000
Exportations non statistiques	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000
Consommation alimentaire	80,095	83,931	87,851	91,950	96,141	100,458	112,286	124,115	135,943	147,772	159,600
	152,595	158,471	164,526	170,767	177,199	183,829	198,046	212,539	226,713	241,320	255,444
Deficit	/6	6,354	12,408	18,643	25,065	31,679	46,854	62,101	77,422	92,971	109,783

Bilan huilier, Besoins en huile



Il apparaît un déficit de 93 000 tonnes en l'an 2000, sans aucune intervention.

1.4 L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE

1.4.1 L'environnement technique

Les insuffisances habituellement rencontrées dans les différentes filières en ce qui concerne les infrastructures se retrouvent dans la filière Corps Gras.

Il faut cependant souligner que les insuffisances du système de transport pénalisent lourdement la compétitivité de la filière et ses possibilités de développement.

Les contraintes posées par le système de transport sont liées :

- au mauvais état des routes de desserte agricole ou d'intérêt local,
- au transport long et irrégulier sur le fleuve par les compagnies nationales,
- au matériel de transport vétuste pouvant entraîner une détérioration des produits,
- à l'insuffisance du parc de véhicules et leur mauvais entretien.

Or la gestion des stocks est directement liée aux conditions et délais d'approvisionnement

1.4.2 L'environnement financier, fiscal et administratif

1.4.2.1 Les problèmes monétaires et financiers

En ce qui concerne l'environnement monétaire et financier, les difficultés habituellement rencontrées au Zaïre se retrouvent dans cette filière : faiblesse du pouvoir d'achat, forte inflation, pénurie de devises, pénurie de capitaux, taux d'intérêt décourageant l'épargne et la formation de capital.

L'incertitude du lendemain et l'inconvertibilité de la monnaie sont des facteurs défavorables à des projets agro-industriels lourds.

La législation sur le secteur financier et l'encadrement du crédit éliminent presque entièrement la concurrence entre les institutions financières ; les charges liées aux opérations bancaires sont par ailleurs beaucoup trop lourdes.

La politique de crédit devrait par ailleurs être assouplie en particulier pour les PME qui ont des difficultés à présenter des garanties suffisantes.

La mise en place de financements spécifiques pour les plantations devrait être accélérée et leur montant augmenté.

1.4.2.2 Les problèmes fiscaux

Le système fiscal est complexe, peu efficient et onéreux à mettre en oeuvre ; il gêne le développement de la filière de par sa complexité et son application qui manque d'équité, de rigueur et de stabilité. La non déductibilité de la CCA gêne l'organisation de la sous-traitance.

Le système fiscal ne favorise pas l'activité industrielle dans la mesure où il ne permet pas d'amortir correctement le capital investi ; la réévaluation du montant des investissements est frappée d'impôts alors qu'il s'agit d'une mesure normale et indispensable pour tenir compte de l'inflation.

La législation sur le contrôle des prix interdit également de tenir compte de l'inflation dans le calcul du prix de vente.

1.4.2.3 Les problèmes administratifs

En ce qui concerne l'environnement administratif, les principaux défauts sont sa lourdeur et son inefficacité : certaines administrations appliquent par ailleurs de façon tatillonne des textes déjà complexes et contraignants pour les entreprises, contribuant encore à renchérir l'activité industrielle.

S'agissant en particulier d'une filière "régionalisée", les déficiences de l'administration régionale apparaissent particulièrement contraignantes ; ainsi les régions sont trop étendues et mal gérées et certaines sous-régions abandonnées à elles-mêmes sont quasi inaccessibles (absence de routes et de ponts, problèmes d'approvisionnement...).

Les administrations régionales trop livrées à elles-mêmes, perpétuent des pratiques dommageables à l'activité économique (taxes douteuses, barrages sur les routes...).

1.5 SYNTHESE : FORCES ET FAIBLESSES DE LA FILIERE

1.5.1 Les points forts de la filière

On peut ainsi classer comme suit les points forts de la filière (par ordre décroissant) :

- l'existence de potentialités pédo-climatiques réelles,
- une recherche agronomique parmi les plus importantes au monde,

- l'existence d'un important marché intérieur en extension malgré le faible pouvoir d'achat mais favorisé par une démographie croissante ce qui signifie une augmentation de la demande en huile de bouche, savon, huile raffinée, margarine,
- un avantage comparatif des produits de la filière pour la consommation nationale et la quasi absence de produits locaux de substitution,
- un certain dynamisme du secteur aval de la filière.

1.5.2 Les points faibles de la filière

On peut classer comme suit, les points faibles de la filière (par ordre décroissant) :

Au niveau technique

- les ressources qui diminuent et doivent en l'absence d'intervention continuer à évoluer négativement,
- un manque de main d'oeuvre agricole qualifiée dans les plantations,
- les graves déficiences du réseau de communication zairois : transports et télécommunications,
- des unités industrielles huilières, semi-industrielles notamment, à réhabiliter,
- des prix de revient élevés.

Au niveau règlementaire

- la lourdeur et la complexité des procédures administratives générales,
- la complexité, le manque d'objectivité et le caractère incertain du système fiscal et un système bancaire inadapté,
- un marché de l'huile de palme très fortement réglementé (importation, exportation, contrôle des prix de revient...).

1.6 LES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE

Les opportunités de développement se déduisent des points forts et des points faibles de la filière.

La filière est incontestablement une filière de substitution aux importations et il semble illusoire d'envisager des exportations si ce n'est de manière marginale.

La plupart des produits de la filière bénéficiant d'un avantage comparatif sur le marché national, il est logique de pousser les produits ayant une plus grande valeur ajoutée.

Toutefois, leur consommation est limitée par le pouvoir d'achat de la population.

La filière Corps Gras dispose d'un très gros potentiel soumis à de nombreuses contraintes qui agissent sur un facteur principal : la faiblesse du secteur de production d'huile de palme et le dynamisme actuel des industries de transformation.

Une série d'hypothèses sont à la base du développement futur de la filière :

L'huile de palme reste la matière première principale

Pour des raisons technologiques, les industries de transformation sont équipées pour l'utilisation de l'huile de palme. Le raffinage d'huiles de substitution procède d'une autre technologie. Il en est de même des savonneries.

D'autre part, les habitudes alimentaires sont à la consommation d'huile de palme et la substitution par d'autres huiles devrait être peu importante même à long terme.

La substitution de l'huile produite localement par de l'huile importée, raffinée ou non est possible

Actuellement protégée, l'huile produite localement pourrait être remplacée par de l'huile en provenance du marché mondial si le besoin s'en faisait sentir.

Le marché d'exportation reste limité

L'exportation sur le marché mondial reste limité à des très faibles quantités et seuls les marchés des pays voisins sont envisageables. Un marché à l'exportation pourrait exister seulement pour le savon de luxe.

Structure de la consommation

La consommation devrait continuer à augmenter au minimum selon la croissance démographique, laquelle est essentiellement urbaine. Il est réaliste d'envisager une évolution de la consommation globale conformément aux prévisions faites dans le diagnostic.

Par contre, il peut être envisagé des substitutions entre produits de la filière :

- huile brute - huile raffinée,
- margarine - beurre importé ,
- huile en vrac - huile conditionnée.

De même, la qualité des produits peut dépendre du pouvoir d'achat : savons parfumés ou non, conditionnement de l'huile, huile en l'état ou filtrée...

Un investissement en matière de palmiers

Un investissement en matière de palmiers s'échelonne toujours sur plusieurs années et possède un temps d'investissement long avant d'entrer en production (5 à 6 ans), impliquant en cas de prêt un différé de remboursement et d'amortissement de 8 à 10 ans.

2 - LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

2.1. - LE CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ZAÏROIS

Le développement de la filière "Corps gras" se fera dans le cadre de l'évolution socio-économique du pays, évolution que les acteurs de la filière ne maîtrisent que de façon très limitée.

Il convient cependant de se fixer un cadre d'évolution socio-économique au cours des prochaines années, pour apprécier l'évolution du marché des produits de transformation, orienté pour l'essentiel vers le marché zaïrois. Le marché d'exportation restera sans doute marginal à court et moyen terme.

On mettra en évidence une stratégie de développement en retenant les hypothèses exogènes suivantes :

- la situation très troublée actuelle de l'économie zaïroise se stabilisera à relativement court terme (réduction de l'inflation galopante notamment) ;
- le pouvoir d'achat des zaïrois cessera de se dégrader et se stabilisera pour un temps ;
- la concurrence des produits étrangers (notamment d'Extrême Orient) va se stabiliser à terme.

En fait ces hypothèses simples correspondent à un minimum de stabilité qu'il faut bien supposer pour mettre en place une stratégie de développement. Pour une activité liée au marché intérieur, les hypothèses retenues correspondent à des minima; si une croissance de l'activité se manifestait, des investissements supplémentaires pourraient facilement être mis en place.

On notera que la stratégie élaborée devra tout naturellement s'inscrire dans le cadre du "Plan de Développement Agricole et Rural" actuellement en cours d'élaboration. Le plan ne préconise plus l'autosuffisance élémentaire à n'importe quel prix mais veut exploiter les avantages comparatifs du ZAIRE dans la production agricole pour créer les conditions d'une alimentation suffisante, équilibrée et régulière pour toutes les couches de la population.

2.2. - LES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLES

Par axe stratégique, on entendra une ligne directrice pour la structuration et l'activité future de la filière. Leur mise en évidence s'appuie sur les contraintes et les opportunités de la filière ainsi que l'environnement économique dans lequel elle évolue.

Dans le cas de cette filière cinq axes stratégiques peuvent être envisagés :

1. Abandon de toute action sur la filière et substitution d'une politique d'importation.
2. Abandon du secteur agricole et importation de l'huile brute pour la transformer au Zaïre.
3. Redynamisation de la production d'huile de palme et limitation de la production du marché intérieur.
4. Redynamisation de la production d'huile de palme et production pour le marché intérieur ainsi que pour des exportations limitées à la sous-région.
5. Développement d'un plan palmier ambitieux et d'un outil industriel puissant pour exporter des quantités importantes de produits bruts et transformés en plus de la satisfaction du marché.

L'option stratégique retenue doit s'appuyer sur les objectifs de l'Etat et les objectifs (quelquefois contradictoires) des opérateurs économiques qui se seraient manifestés au cours des réunions du Groupe Stratégique.

Compte tenu des objectifs assignés à l'industrie zaïroise et des avantages comparatifs favorables à la production pour le marché local, les deux premières orientations paraissent devoir être rejetées.

Si on considère la production mondiale actuelle, il est également préférable d'abandonner l'orientation n°5. Il y a en effet peu de chance que la production zaïroise, même entièrement modernisée, puisse concurrencer avec succès les huiles de l'Extrême-Orient sur le marché mondial.

Les axes stratégiques n°3 et n°4 seront donc conservés et ne sont d'ailleurs pas fondamentalement différents, les exportations inter-régionales ne portant que sur de faibles quantités.

Nous retiendrons donc l'axe stratégique n°4 avec comme priorité au départ la seule satisfaction du marché intérieur, constitué des composantes suivantes :

- Redynamisation de la production d'huile de palme ;
- Production pour le marché intérieur ;
- Exportation vers la sous-région en quantité limitée envisageable à terme.

2.3. - DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES MOYENS INDUITS

2.3.1. - Introduction

Il s'agit ici de spécifier les objectifs de développement de la filière qui seraient de nature à concrétiser l'axe stratégique retenu.

Ces objectifs peuvent être des objectifs finaux ou des objectifs intermédiaires. De ce fait, certains éléments pourraient être considérés soit comme objectifs, soit comme moyens pour atteindre des objectifs plus lointains, s'il s'agit d'objectifs intermédiaires. Il convient cependant pour clarifier la démarche de se fixer une ligne de partage relativement claire entre objectifs et moyens; on retiendra pour cela comme objectifs un élément qui requiert des actions multiples dont les résultats ne sont pas en général immédiats et faciles à obtenir.

Les objectifs suivants dont il conviendra de vérifier l'aspect opérationnel sont de nature à palier les insuffisances mises en évidence dans le diagnostic et à concrétiser l'axe stratégique retenu :

- Satisfaction des besoins en huile du pays ;
- Diminution des prix de revient ;
- Amélioration technologique des unités industrielles de huilerie ;
- Augmentation de la compétitivité des entreprises zairoises ;
- Diminution des disparités locales en approvisionnement en huile et savon ;
- Diminution des besoins en devises de la filière.

Ces objectifs constituent le dénominateur commun des actions des opérateurs et des mesures d'accompagnement.

2.3.2. - Analyse rapide de l'efficience et de la faisabilité des objectifs visés

2.3.2.1. - La satisfaction des besoins en huile du pays

Diverses options peuvent être envisagées et qui sont essentiellement politiques :

- Le pays décide de relancer la production locale de matière première, soit essentiellement l'huile de palme et de palmiste, dont la compétitivité actuelle face à l'huile importée est positive au niveau du pays et entreprend des actions à court, moyen et long terme afin de lui permettre de faire face aux besoins en la matière.
- Le pays ne peut se permettre de financer à si long terme et décider d'y substituer une politique d'importation, pour réorienter l'industrie de transformation, consacrant ses ressources d'investissement à d'autres activités.
- Le pays décide de relancer la production locale de matière première et met en place, dans l'attente que celle-ci porte ses fruits, une politique concertée d'approvisionnement des industries de transformation par un soutien des entreprises de production déclinant et une politique d'importation concertée.

L'objectif final reste de satisfaire les besoins en huile du pays dès que possible.

Le choix de l'option sera déterminé par la stratégie mais il devra tenir compte de l'emploi dans la filière, qui compte quelques 50.000 travailleurs dans le secteur agricole (production d'huile) et un peu plus de 3.000 personnes dans le secteur de la transformation.

Si l'on retient le chiffre de 5 personnes directement à charge par travailleur, la filière procure des moyens monétaires de subsistance à quelque 320.000 personnes. La disparition du secteur agricole ne peut donc être que difficilement envisagée.

2.3.2.2. - La diminution des prix de revient

Le développement de la filière pour les différents produits passe par une diminution des prix de revient, qui permettra de maintenir une trésorerie minimum et de satisfaire les besoins à un prix abordable.

Dans l'avenir, la diminution de la production d'huile provoquera sans doute un renchérissement de celle-ci sur le marché local et donc une augmentation des prix de revient des industries de transformation.

Par contre, l'ouverture des importations peut permettre d'abaisser les prix de revient au niveau des transformateurs, mais viendra en concurrence de l'huile locale.

L'amélioration de la productivité, avec comme impact la diminution des prix de revient, s'avère donc indispensable non seulement au niveau des sociétés huilières mais également au niveau des industries de transformation.

L'objectif est de dégager pour ces sociétés une capacité d'autofinancement des investissements, d'une part de remplacement des plantations atteignant l'âge de fin d'exploitation et d'autre part, de maintenance de l'outil industriel.

2.3.2.3. - L'amélioration technologique des unités industrielles de huilerie

Les unités industrielles de huilerie sont dans leur grande majorité dans un état d'usure avancé. Néanmoins, leur conception simple et robuste semble en général bien adaptée aux conditions du pays.

L'objectif à court terme est le maintien en l'état des huileries existantes et donc, d'une part d'arrêter leur dégradation croissante et d'autre part, si possible, de convertir les unités qui ne sont pas autosuffisantes en énergie en unités autosuffisantes (chaudières à coques, fibres et rafles).

L'objectif à long terme est de :

- remettre en état les usines des plantations industrielles dont le renouvellement est assuré, avec une capacité adaptée aux fournitures de régimes ;
- maintenir en état les unités industrielles et semi-industrielles aussi longtemps que leur rentabilité pourra être maintenue ;
- promouvoir des mini-huileries d'une technologie intermédiaire, de type semi-industriel, permettant une conduite par un personnel relativement peu qualifié, pour exploiter des superficies plus réduites grâce à une capacité plus faible ;
- améliorer la production artisanale.

Il faut noter que ces objectifs sont conditionnés par :

- le potentiel d'extension ou de replantation des sociétés ;
- la disponibilité des intrants dans les zones d'achat ;
- la trésorerie et les disponibilités en devises des sociétés ;
- le niveau technique de l'encadrement.

Il faut noter que cet objectif n'est réalisable, dans la pratique, que si les capacités nominales des installations industrielles utilisées sont suffisantes.

2.3.2.4. - Augmentation de la compétitivité des entreprises zairoises

Le diagnostic a démontré la faible capacité des entreprises et notamment des entreprises huilières, à l'autofinancement des investissements de remplacement. Le financement du fonds de roulement dans une économie d'inflation pose également beaucoup des problèmes.

L'objectif est donc de restaurer la compétitivité des entreprises sur le marché local mais également de l'augmenter face au marché international.

2.3.2.5. - Diminution des disparités locales en approvisionnement en huile et savon

Il existe dans le pays des disparités locales de disponibilité en huile et savon. Au niveau de l'huile, il existe un fort déficit dans le Sud et l'Est du pays (Kasai, Shaba, Kivu montagneux, Ituri) ainsi qu'à Kinshasa. En savon, même si les savonneries ont des dépôts répartis dans le pays, il existe de nombreux endroits non approvisionnés suite aux difficultés de transport et à l'isolement de certaines régions. L'objectif est donc de diminuer ces disparités.

2.3.2.6. - Diminution des besoins en devises de la filière

Même si la filière produit pour le marché local, compte tenu de la conjoncture économique du Zaïre, il y a lieu de maximiser ces ressources locales en diminuant les besoins en devises. Cet objectif peut aller à contre-sens des objectifs précédents ; par exemple une intensification de la culture du palmier à huile demande un recours important aux engrais et donc une plus grande dépense en devises.

2.3.3. - Présentation des moyens

2.3.3.1. Introduction

Cette deuxième étape de la démarche consiste à identifier tous les moyens envisageables pour atteindre les objectifs mis en évidence dans le paragraphe précédent.

Dans un premier temps, les moyens d'actions envisageables sont notés sans plus d'éléments structurants.

Une première sélection implicite a cependant été faite lors du repérage de ces moyens; il convient en effet que ces moyens soient facilement identifiables et que leur mise en oeuvre n'apparaisse pas à priori comme trop problématique.

Il faut également qu'ils correspondent à un processus continu d'opérations dans le temps depuis le début de la mise en oeuvre du plan d'action jusqu'à l'obtention de l'objectif recherché; cela signifie que l'on ne considérera pas comme deux "moyens" différents deux parties d'un processus; cela apparaît nécessaire pour l'analyse de la structure objectifs/moyens comme on le verra dans le prochain chapitre.

Il convient enfin que les moyens retenus, même lors de la première sélection puissent être mis en oeuvre par des acteurs appartenant au Groupe Stratégique de la filière. La politique monétaire du pays, par exemple, n'est pas du ressort du Groupe Stratégique et ne pourra être considérée dans le cadre des moyens propres de la filière.

Les moyens seront ici simplement définis. Ils devront ensuite être spécifiés plus précisément, hiérarchisés et notamment décomposés en tâches élémentaires réparties dans le temps.

Il va de soi que les moyens mis en évidence pourront agir sur plusieurs objectifs.

2.3.3.2. - Moyens envisageables en vue d'atteindre les objectifs proposés

On trouvera ci-après une première liste des moyens envisageables pour atteindre les objectifs proposés. Ces moyens ont été repérés à partir du diagnostic et de l'analyse du fonctionnement de la filière; ils ont été discutés avec le Groupe Stratégique :

- Actions sur les contraintes institutionnelles et d'infrastructures :

- . Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières ;
- . Programme de routes de desserte agricoles spécifiques pour les sociétés huilières ;
- . Créations de sociétés de maintenance ;
- . Libéralisation des exportations d'huile de palme ;
- . Désinstitutionnalisation du commerce et de la production de l'huile de palme ;
- . Suppression des taxes sur la sous-traitance ;
- . Rationalisation des taxes des entités administratives décentralisées ;
- . Redynamisation des transports fluviaux ;
- . Instauration de normes de qualité pour l'huile et les produits dérivés ;

- Actions de développement de la production industrielle :

- . Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières ;
- . Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières ;
- . Développement d'un programme de mini-huileries ;
- . Redynamisation de la production d'huile palmiste ;
- . Création de nouveaux périmètres huiliers ;
- . Création de circuits d'exportation des produits transformés ;
- . Création d'une unité de production de soude caustique ;
- . Développement du raffinage de l'huile ;
- . Développement de petites unités de savonneries dans l'intérieur du pays ;
- . Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles et des institutions financières ;
- . Allocation des devises prioritairement à la filière ;

- Actions sur la production villageoise et son encadrement :

- . Développement de la production d'huiles de substitution ;
- . Programme de rajeunissement des plantations des zones d'achat de fruits ;
- . Soutien à la recherche agronomique en matière de plantes oléagineuses ;
- . Programme d'encadrement de la production artisanale d'huile ;

- Action de régulation de l'offre

- . Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute.

2.4. - MISE EN CORRESPONDANCE DES OBJECTIFS ET DES MOYENS

2.4.1. - Cadre d'analyse

Les objectifs et les moyens ont été mis en correspondance dans la matrice figurant à la page suivante où apparaissent les objectifs en colonne et les moyens en ligne.

A l'intersection ligne/colonne figure une notation qui indique une plus ou moins forte liaison entre objectif et moyen; le système de notation suivant a été retenu :

- 3 : indispensable
- 2 : utile
- 1 : secondaire
- 0 : inutile
- 1 : nuisible.

En ligne figure la somme des notations d'un moyen donné : plus la somme est importante plus le moyen concerné apparaît nécessaire pour la réalisation des différents objectifs. En colonne figure la somme des notations d'un objectif donné : plus la somme est importante plus il apparaît nécessaire de mettre en jeu de nombreux moyens pour atteindre l'objectif correspondant : ce fait peut souligner la difficulté de mettre en oeuvre cet objectif, ou souligner que l'objectif même est sensible et aura de ce fait plus de chance d'être atteint si de nombreux moyens sont mis en oeuvre; une note très faible en colonne voudrait dire que l'on a plus de chance d'atteindre l'objectif correspondant car il est sensible à peu de moyens.

Dans la mise en oeuvre d'un objectif, les moyens qui agissent sur des objectifs antérieurs mais nécessaires (par exemple l'augmentation de la compétitivité des entreprises pour la satisfaction des besoins en huile) seront considérés comme actifs.

Il faut souligner toutefois, que l'analyse de la structure objectifs/moyens à partir du système de notation ne doit pas être conduite de façon trop "mathématique" car les différents objectifs et les différents moyens ne pèsent pas du même poids et le système de notation ne peut représenter de façon précise le poids relatif des différents liaisons objectifs/moyens.

MATRICE STRATEGIQUE

FILIERE "CORPS GRAS"

MOYENS	OBJECTIFS	Satisfaction des besoins nationaux en huile									
		Diminution du prix de revient				Amélioration technologique des huileries					
						Diminution des disparités locales d'approvisionnement				Augmentation de la compétitivité des entreprises	
										Diminution des besoins en devises de la filière	
Actions sur les contraintes institutionnelles et d'infrastructures											
1	Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières	2	3	3	0	3	0	11	8		
2	Programme de routes de desserte agricoles pour les sociétés huilières	2	2	1	1	3	-1	8	7		
3	Créations de sociétés de maintenance	1	3	2	0	2	2	10	6		
4	Libéralisation des exportations d'huile de palme	0	0	2	0	2	2	6	2		
5	Désinstitutionnalisation du commerce et production de l'huile de palme	2	2	2	1	2	0	9	6		
6	Suppression des taxes sur la sous-traitance	1	3	1	0	3	0	8	7		
7	Rationalisation des taxes des entités administratives décentralisées	2	3	1	2	3	0	11	8		
8	Redynamisation des transports fluviaux (transport par barges-citernes)	2	2	0	3	3	0	10	7		
9	Instauration de normes de qualité pour l'huile et les produits dérivés	0	0	1	0	0	0	1	0		
Actions de développement de la production industrielle											
10	Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières	3	2	3	0	3	-1	10	8		
11	Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières	2	2	3	2	2	-1	10	6		
12	Développement d'un programme de mini-huileries	2	2	2	2	2	1	11	6		
13	Redynamisation de la production d'huile palmiste	2	1	0	0	2	1	6	5		
14	Création de nouveaux périmètres huiliers	3	1	2	3	1	1	11	5		
15	Création de circuits d'exportation des produits transformés	-1	1	0	0	1	3	4	1		
16	Création d'une unité de production de soude caustique	0	0	0	0	0	2	2	0		
17	Développement du raffinage de l'huile	3	0	1	1	2	-1	6	5		
18	Développement de petites unités de savonneries dans l'intérieur du pays	0	2	1	3	1	1	8	3		
19	Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles	2	2	3	0	3	2	12	7		
20	Allocation des devises prioritairement à la filière	2	3	3	0	3	0	11	8		
Actions sur la production villageoise et son encadrement											
21	Développement de la production d'huiles de substitution	2	1	0	3	1	1	8	4		
22	Programme de rajeunissement des plantations des zones d'achat de fruits	2	2	1	1	1	0	7	5		
23	Soutien à la recherche agronomique en matière de plantes oléagineuses	1	1	0	2	2	1	7	4		
24	Programme d'encadrement de la production artisanale d'huile	3	1	0	2	1	0	7	5		
Action de régulation de l'offre											
25	Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute	3	2	0	2	1	-1	7	6		
note :		41	41	32	28	47	12	somme	somme *		

3 indispensable
 2 utile
 1 secondaire
 0 inutile
 -1 nuisible

(*) : somme sur les objectifs prioritaires, en grisé

Mais, malgré ses nombreuses imperfections, le système est comme on le verra plus loin, d'une aide précieuse pour l'analyse, en mettant en évidence de façon synthétique de nombreux facteurs intervenant dans le fonctionnement de la filière.

Ce cadre d'analyse a été discuté en Groupe Stratégique et les appréciations de Groupe intégrées à l'analyse.

2.4.2. - L'analyse des relations objectifs/moyens

2.4.2.1. - Les objectifs "sensibles"

Ce sont les objectifs les plus fortement liés à un nombre important de moyens. Ce sont ceux dont la note finale est la plus élevée. On retiendra:

- la satisfaction des besoins en huile du pays ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises du pays ;
- la diminution des prix de revient.

Les trois autres objectifs, d'amélioration technologique des huileries, de diminution des disparités locales d'approvisionnement et de diminution des besoins en devises, n'ont pas été retenus. Outre leur faible note, ils apparaissent en effet secondaires et constituent moins que les autres des buts financiers à atteindre en vue de développer de la filière. Ils pourront toutefois être considérés comme "complémentaires", précisant, lorsqu'ils ne seront pas en contradiction avec les objectifs retenus, les actions à engager.

Il faut noter que la diminution des besoins en devises de la filière aurait pu être légèrement mieux notée (mais pas suffisamment pour être retenu) si l'on s'était situé à long terme. En effet, une action peut à court et moyen terme augmenter les besoins en devises mais à long terme les diminuer, c'est tout simplement le principe de l'investissement en devises.

2.4.2.2. - Les moyens "moteurs"

Ce sont les moyens les plus fortement liés à un nombre important d'objectifs. Les moyens moteurs sont donc ceux dont la note finale est la plus élevée.

Avec accord du Groupe Stratégique, les moyens moteurs ont été classés en deux groupes :

- Les moyens prioritaires, à mettre en oeuvre dans tous les cas et les mieux notés ;
- Les moyens secondaires, à mettre en oeuvre le cas échéant si des ressources restent disponibles après la mise en oeuvre des moyens prioritaires.

On retiendra donc pour les moyens moteurs liés aux objectifs sensibles :

- **Moyens prioritaires** (somme sur objectifs prioritaires $> = 6$)
 - . Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles ;
 - . Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières ;
 - . Désinstitutionnalisation du commerce et production de l'huile de palme ;
 - . Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières ;
 - . Allocation des devises prioritairement à la filière ;
 - . Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières ;
 - . Programme de routes de desserte agricoles pour les sociétés huilières ;
 - . Rationalisation des taxes des entités administratives décentralisées ;
 - . Créations de sociétés de maintenance ;
 - . Suppression des taxes sur la sous-traitance ;
 - . Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute.
 - . Développement d'un programme de mini-huilleries ;
 - . Redynamisation des transports fluviaux ;
- **Moyens secondaires** (somme sur objectifs prioritaires < 6 et > 2)
 - . Programme de rajeunissement des plantations des zones d'achat de fruits ;
 - . Redynamisation de la production d'huile palmiste ;
 - . Développement de la production d'huiles de substitution ;
 - . Programme d'encadrement de la production artisanale d'huile ;
 - . Soutien à la recherche agronomique en matière de plantes oléagineuses ;
 - . Développement du raffinage de l'huile ;
 - . Développement de petites unités de savonneries dans l'intérieur du pays ;
 - . Création de nouveaux périmètres huiliers.

Par ailleurs, les moyens suivants n'ont pas été retenus :

- . Libéralisation des exportations d'huile de palme ;
- . Création d'une unité de production de soude caustique ;
- . Instauration de normes de qualité pour l'huile et les produits dérivés ;
- . Création de circuits d'exportation des produits transformés.

Toutefois, certains moyens mal notés appellent quelques commentaires :

- La libéralisation des exportations d'huile n'a que peu d'effet car d'une part l'huile zaïroise n'est pas compétitive sur le marché mondial et d'autre part ce moyen n'est que la légalisation d'un flux commercial sur les pays voisins déjà existants mais frauduleux ; il sera rassemblé avec la désinstitutionnalisation du secteur.
- La création d'une unité de production de soude caustique est mal notée car elle est liée à une exploitation de mine de sel encore inexistante ou à des importations massives de sel. Les pré-études effectués par une société privée intéressée montraient une rentabilité financière problématique et posaient le problème de l'utilisation de la production de chlore qui ne peut être absorbée entièrement par le marché local.

2.4.2.3. La hiérarchisation des objectifs

Les différents objectifs retenus sont en général interdépendants; dans la poursuite de l'objectif général qui est le développement de la filière, ils peuvent soit se conforter soit dans certains cas s'opposer. La poursuite des différents objectifs devra donc être structurée ; elle devra prendre en compte des données extérieures à la filière.

Enfin les différents objectifs devront être hiérarchisés en fonction du résultat qu'ils soustendent pour l'activité de la filière. Par ailleurs, un objectif apparaîtra d'autant plus important qu'il en conditionne d'autres et qu'il n'est pas affecté par la non-réalisation d'autres objectifs.

Ces remarques étant faites, le classement des objectifs "sensibles" pourra se faire comme suit :

- L'augmentation de la compétitivité des entreprises

Cet objectif est logiquement la condition de tous les autres. Il s'agit non seulement de la compétitivité des entreprises proprement dites mais de tout le secteur. Il reste toutefois conditionné par les mesures macro-économiques dépassant le cadre de la filière "Corps Gras"

- La satisfaction des besoins en huile

Cet objectif est la condition du fonctionnement de la filière. Toutes les prévisions du bilan huilier du pays étant pessimistes, on peut s'attendre, si cet objectif n'est pas rempli, à un effondrement progressif de la filière. Toutefois, il faudra considérer qu'un dépassement de la production par rapport aux besoins du pays ne pourra pas être simplement absorbé par l'exportation du surplus, étant donné que les entreprises de la filière ne sont pas compétitives sur le marché mondial et les marchés avoisinants n'étant que limités.

- La diminution des prix de revient

Cette objectif vient compléter les deux précédents. La diminution des prix de revient permettra en effet, d'une part, de mettre à la portée du plus grand nombre les produits de la filière et de faire face à une éventuelle réduction du pouvoir d'achat des populations et, d'autre part, de permettre aux entreprises de dégager des marges d'autofinancement pour les investissements nécessaires à leur développement à venir.

En conclusion, la hiérarchisation peut être la suivante :

Objectifs moteurs :

- 1 - augmentation de la compétitivité des entreprises ;
- 2 - satisfaction des besoins en huile ;

Objectif complémentaire :

- 3 - diminution des prix de revient.

2.4.2.4. - La hiérarchisation des moyens

La plupart des moyens mis en évidence interviennent positivement pour une poursuite des objectifs retenus. Ils devraient donc normalement tous être mis en oeuvre en respectant les contraintes d'une action cohérente (déploiement dans le temps notamment).

Néanmoins, on proposera une présentation hiérarchisée des moyens en tenant compte de l'efficacité et de l'urgence de chacun d'eux par rapport aux objectifs les plus importants et en considérant la nature des actions :

- Actions sur les contraintes institutionnelles et d'infrastructures

. Moyens prioritaires

- 1 - Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières ;

- 2 - Rationalisation des taxes des entités administratives décentralisées ;
- 3 - Redynamisation des transports fluviaux ;
- 4 - Programme de routes de desserte agricoles pour les sociétés huilières ;
- 5 - Suppression des taxes sur la sous-traitance ;
- 6 - Créations de sociétés de maintenance ;
- 7 - Désinstitutionnalisation du commerce et production de l'huile de palme ;

- Actions de développement de la production industrielle

. Moyens prioritaires

- 1 - Allocation de devises prioritairement à la filière ;
- 2 - Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières ;
- 3 - Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles ;
- 4 - Développement d'un programme de mini-huilleries ;
- 5 - Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières ;

. Moyens secondaires

- 1 - Création de nouveaux périmètres huiliers ;
- 2 - Redynamisation de la production d'huile palmiste ;
- 3 - Développement du raffinage de l'huile.
- 4 - Développement de petites unités de savonneries dans l'intérieur du pays ;

- Actions sur la production villageoise et son encadrement

. Moyens secondaires

- 1 - Programme de rajeunissement des plantations des zones d'achat de fruits ;
- 2 - Programme d'encadrement de la population artisanale d'huile.
- 3 - Développement de la production d'huiles de substitution ;
- 4 - Soutien à la recherche agronomique en matière de plantes oléagineuses ;

- Action de régulation de l'offre

. Moyen prioritaire

- . Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute.

STRATEGIE DE LA FILIERE "CORPS GRAS"

AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	MOYENS ESSENTIELS
Composante 1	Hierarchie	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières . Rationalisation des taxes des entités administratives décentralisées . Redynamisation des transports fluviaux (transport par barges-citernes) . Programme de routes de desserte agricoles pour les sociétés huilières . Suppression des taxes sur la sous-traitance . Créations de sociétés de maintenance . Désinstitutionnalisation du commerce et production de l'huile de palme . Allocation des devises prioritairement à la filière . Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières . Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles . Développement d'un programme de mini-huileries . Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières . Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute
Redynamisation de la production d'huile de palme	1 Augmentation de la compétitivité des entreprises	
Composante 2	3 Diminution du prix de revient	
Production pour le marché intérieur	2 Satisfaction des besoins nationaux en huile	
Composante 3		
Exportations vers la sous-région en quantités limitées envisageables à terme		

2.5. - PRESENTATION DE LA STRATEGIE

2.5.1. - Introduction

La stratégie consiste, rappelons-le en un ensemble organisé d'objectifs quantifiés dans le temps associés aux moyens correspondants spécifiés en terme d'acteurs et si possible de coût.

On a mis en évidence dans le paragraphe précédent les objectifs et les moyens les plus importants à mettre en oeuvre ainsi que leurs inter-relations.

Les objectifs et les moyens ont également été hiérarchisés en fonction de l'objectif général de développement de la filière d'accroissement de l'enrichissement des acteurs.

La stratégie la plus adaptée s'en déduit alors automatiquement. On notera que les actions les plus appropriées ayant été progressivement choisies après avoir éliminé les actions moins performantes, la stratégie proposée devra se trouver proche de la stratégie optimum par rapport à l'objectif général et à l'environnement dans lequel on pense qu'évoluera la filière au cours des prochaines années.

2.5.2. - La stratégie proposée

On trouvera représenté dans le schéma de la page suivante la stratégie proposée en se limitant aux objectifs et moyens essentiels.

Certains moyens ont été regroupés par souci de clarté. On a insisté d'autre part, dans le choix des moyens présentés sur les moyens dont la mise en oeuvre est plus facile à identifier. De même, on a insisté sur les moyens "déclenchant" les actions.

Le détail des moyens méritant d'être retenu (éventail plus large que les moyens essentiels retenus) est spécifié dans le Plan d'Actions.

STRATEGIE DE LA FILIERE "CORPS GRAS"

AXE STRATEGIQUE

OBJECTIFS

MOYENS ESSENTIELS

Hierarchie

Composante 1

Redynamisation de la production d'huile de palme

1 Augmentation de la compétitivité des entreprises

Composante 2

Production pour le marché intérieur

3 Diminution du prix de revient

2 Satisfaction des besoins nationaux en huile

Composante 3

Exportations vers la sous-région en quantités limitées envisageables à terme

- . Rationalisation des taxes des entités administratives décentralisées
- . Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières
- . Allocation des devises prioritairement à la filière
- . Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières
- . Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles
- . Redynamisation des transports fluviaux (transport par barges-citernes)
- . Suppression des taxes sur la sous-traitance
- . Programme de routes de desserte agricoles pour les sociétés huilières
- . Développement d'un programme de mini-huilleries
- . Créations de sociétés de maintenance
- . Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières
- . Désinstitutionnalisation du commerce et production de l'huile de palme
- . Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute

3 - LE PLAN D'ACTION

3.1. - INTRODUCTION

Le plan d'action consiste en une spécification plus détaillée des moyens à mettre en oeuvre dans le cadre de la stratégie retenue.

Ces moyens, comme on l'a vu, peuvent concerner aussi bien les acteurs industriels que les acteurs liés à l'environnement des entreprises.

Avant leur mise en oeuvre effective ces moyens d'action devront faire l'objet d'études plus approfondies au sein du Groupe Stratégique, éventuellement avec l'aide d'une assistance extérieure.

3.2. - COHERENCE GENERALE DES ACTIONS

Les moyens proposés ont été choisis et hiérarchisés en fonction de leur efficience dans la poursuite des objectifs retenus qui sont eux-mêmes la concrétisation de l'axe stratégique retenu. Ils présentent donc une cohérence et doivent être conduits selon un planning qui est esquissé dans le tableau à la page suivante.

Parallèlement à ces actions, des programmes d'accompagnement communs à toutes les filières seront définis et mis en place.

3.3. - SYNTHESE GENERALE DES ACTIONS

Les actions à conduire peuvent être classées comme suit en fonction des opérateurs qui ont plus particulièrement la responsabilité de leur mise en oeuvre :

3.3.1. - Opérateurs industriels et ANEZA

- . Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles
- . Créations de sociétés de maintenance
- . Développement du raffinage de l'huile
- . Développement d'un programme de mini-huilleries
- . Programme de rajeunissement des plantations des zones d'achat de fruits

PLAN D' ACTIONS - FILIERE 'CORPS GRAS' - MOYENS PRIORITAIRES

N° fiche moyens	Moyens	Resp.	Année 1 (1991/1992)	Resp.	Année 2	Resp.	Année 3	Resp.	Année 4	Resp.	Année 5
Actions sur les contraintes institutionnelles et d'infrastructures											
1	Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières	MF, MA AN*	Elaboration du nouveau régime de taxes	MF	Mise en place et application du nouveau régime	MF	Application du nouveau régime	MF	Application du nouveau régime	MF	Application du nouveau régime
2	Rationalisation des taxes des Entités Administratives Décentralisées	MF, MD E.A.D.	Elaboration du nouveau système de taxes	MF E.A.D.	Mise en place et application du nouveau système	E.A.D.	Application du nouveau système	E.A.D.	Application du nouveau système	E.A.D.	Application du nouveau système
3	Redynamisation des transports fluviaux (transport par barges-citernes)	MT, AN* CSP	Audit du secteur	MT	Négociation et définition du programme	MT	Début du programme de redynamisation	MT	Poursuite du programme de redynamisation	MT	Poursuite du programme de redynamisation
4	Programme de routes de desserte agricoles pour les sociétés huilières	MA, IN AN*	Identification des besoins Définition du programme	IN, AN*	Début du programme d'infrastructures	IN	Poursuite du programme d'infrastructures	IN	Poursuite du programme d'infrastructures	IN	Poursuite du programme d'infrastructures
5	Suppression des taxes sur la sous-traitance	MF	Modification de la fiscalité	MF	Mise en place et application de la nouvelle fiscalité	MF	Application de la nouvelle fiscalité	MF	Application de la nouvelle fiscalité	MF	Application de la nouvelle fiscalité
6	Créations de sociétés de maintenance	IN, AN*	Etudes des besoins en maintenance	IN, AN*	Etudes et mise en oeuvre de projets	IN	Mise en place de sociétés	IN	Mise en place de sociétés	IN	Mise en place de sociétés
7	Désinstitutionnalisation du commerce et production de l'huile de palme	ME, MA E.A.D.	Définition du programme	ME	Mise en place du programme	ME	Poursuite du programme	ME	Poursuite du programme	ME	Poursuite du programme
Actions de développement de la production industrielle, financements											
1	Allocation des devises prioritairement à la filière	BZ AN*	Etude des besoins en devises	BZ	Mise en place du programme	BZ	Poursuite du programme	BZ	Poursuite du programme	BZ	Poursuite du programme
2	Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières	MA, BZ AN	Réactualisation études et définition du programme	BZ	Mise en place et début du programme	BZ	Poursuite du programme	BZ	Fin du programme		
3	Programme de formation des cadres des sociétés agro-industrielles	ME, MA IN, MRS	Définition du programme de formation	IN	Mise en place et début du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
4	Développement d'un programme de mini-huilières	MA, AN* IN	Etudes de faisabilité et définition du programme	IN, MA	Mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme d'investissements	IN	Poursuite du programme d'investissements	IN	Poursuite du programme d'investissements
5	Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières	MA, IN AN	Réactualisation des études d'identification	IN, AN*	Etudes de faisabilité et définition du programme	IN	Mise en place et début du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
Action de régulation de l'offre											
1	Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute	ME, IN AN*	Etude des besoins et définition des procédures	ME	Mise en place des procédures	ME	Poursuite du programme	ME	Poursuite du programme	ME	Poursuite du programme éventuelle réorganisation

Responsables :

AN : ANEZA

* : assistance technique

IN : Industriels et opérateurs économiques

MF : Ministère des Finances

BZ : Banque du zaire

MA : Ministère de l'Agriculture et de l'Animation rurale

MRS : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

ME : Ministère de l'Economie Nationale

EAD : Entités Administratives Décentralisées

MD : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

MT : Ministère des Transports et Communications

CSP : Conseil Supérieur du Portefeuille

PLAN D' ACTIONS - FILIERE 'CORPS GRAS' - MOYENS SECONDAIRES

N° fiche moyens	Moyens	Resp.	Année 1 (1991/1992)	Resp.	Année 2	Resp.	Année 3	Resp.	Année 4	Resp.	Année 5
Actions de développement de la production industrielle, financements											
1	Création de nouveaux périmètres huiliers	IN, AN*	Etudes d'identification de projets	IN, AN*	Etudes de faisabilité et définition du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
2	Redynamisation de la production d'huile palmiste	ME, MA AN*, IN	Etudes d'identification et de faisabilité	IN, MA AN*	définition et mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Fin du programme
3	Développement du raffinage de l'huile	IN, AN*	Etudes de faisabilité	IN	Début du programme d'investissement	IN	Poursuite du programme d'investissement	IN	Fin du programme d'investissement		
4	Développement de petites unités de savonneries dans l'intérieur du pays	IN, AN*	Etudes d'identification et de faisabilité	IN, AN*	définition et mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Fin du programme		
Actions sur la production villageoise et son encadrement											
1	Programme de rajeunissement des plantations des zones d'achat de fruits	MA, IN	Etudes d'identification et définition du programme	IN	Mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
2	Programme d'encadrement de la production artisanale d'huile	MA	Etudes d'identification	MA	Etudes de faisabilité et mise en organisation	MA	Poursuite du programme	MA	Poursuite du programme	MA	Poursuite du programme
3	Développement de la production d'huiles de substitution	MA, AN* IN	Etudes sectorielles	MA IN, AN*	Etudes de faisabilité	IN	Mise en oeuvre du programme	IN	Poursuite du programme	IN	Poursuite du programme
4	Soutien à la recherche agronomique en matière de plantes oléagineuses	MA, IN MRS	Définition du programme de recherche	MRS	Mise en place du programme de recherche	MRS	Poursuite du programme de recherche	MRS	Poursuite du programme de recherche	MRS	Poursuite du programme de recherche

Responsables :

AN : ANEZA

* : assistance technique

IN : Industriels et opérateurs économiques

MF : Ministère des Finances

BZ : Banque du zaire

MA : Ministère de l'Agriculture et de l'Animation rurale

MRS : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

ME : Ministère de l'Economie Nationale

EAD : Entités Administratives Décentralisées

MD : Ministère de l'Administration du Territoire

et de la Décentralisation

MT : Ministère des Transports et Communications

CSP : Conseil Supérieur du Portefeuille

- . Redynamisation de la production d'huile palmiste
- . Développement de la production d'huiles de substitution
- . Développement de petites unités de savonneries dans l'intérieur du pays
- . Création de nouveaux périmètres huiliers

3.3.2. - Services collectifs zairois

- . Instauration d'un plan de financement à court terme des sociétés huilières
- . Allocation des devises prioritairement à la filière
- . Soutien à la recherche agronomique en matière de plantes oléagineuses
- . Programme d'encadrement de la production artisanale d'huile

3.3.3. - Etat

- . Désinstitutionnalisation du commerce et production de l'huile de palme
- . Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières
- . Rationalisation des taxes des entités administratives décentralisées
- . Suppression des taxes sur la sous-traitance
- . Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute
- . Redynamisation des transports fluviaux
- . Programme de routes de desserte agricoles
- . Plan de financement à long terme des sociétés huilières

3.4. - SPECIFICATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS RELATIVES AUX CONTRAINTES INSTITUTIONNELLES ET D'INFRASTRUCTURES

3.4.1. - Mise en place d'un régime de taxation favorable aux sociétés huilières (moyen prioritaire)

A. Description

Le diagnostic a mis en évidence l'étranglement que constitue le régime de taxation du Zaïre et spécifiquement son adaptation au secteur agricole.

La contribution sur le revenu est de 50 % sur base d'un bilan où la réévaluation des actifs est fiscalement neutralisée par l'inscription au passif par une "plus-value réévaluation". En conséquence, l'augmentation corrélative de l'amortissement pour faire face à l'inflation ne peut en aucun cas entraîner de diminution des bénéfices comptable et fiscal.

Ce problème est d'autant plus grave dans les sociétés de plantation où tout investissement porte forcément sur une durée minimum de 6 ans : un an de pépinière, 4 ans de plantation non en rapport, 1 an de plantation en rapport mais où la production ne permet pas l'amortissement.

En réalité, la législation fiscale s'oppose à tout investissement à moyen et long terme d'autant plus que le contrôle des prix de revient (en principe aboli mais en pratique souvent appliqué) autorise d'y inclure les pertes pour vétusté du matériel. Le problème est d'autant plus important que l'on se trouve dans une situation d'hyperinflation.

La conséquence du régime de taxation est que le régime conventionnel des investissements est devenu indispensable pour les sociétés agro-industrielles. Celles qui ne peuvent l'obtenir recourent le plus souvent, forcées et contraintes, à la fraude et à la dissimulation.

La réduction du taux de taxation de 50 à 15 % sur base d'une assiette mobile (réelle réévaluation des actifs), la taxation

forfaitaire de la main-d'oeuvre ordinaire et, une réduction de la taxation sur les intrants et, la non-taxation des augmentations du capital semble indispensable pour la survie du secteur.

B. Effets attendus

- Amélioration de la compétitivité des opérateurs économiques
- Augmentation de leur capacité d'auto-financement
- Diminution des prix de revient et donc des prix de vente

C. Responsable

- Ministère des finances

D. Assistance recherchée

- Ministère de l'Economie, Ministère de l'Agriculture, ANEZA

E. Date de réalisation

- Le plus tôt possible

F. Coût

Néant. On peut estimer que, dans le moyen terme, la perte au niveau du Ministère des Finances sera compensée par un regain d'activité du secteur.

3.4.2. - Rationalisation des taxes des Entités Administratives Décentralisées (moyen prioritaire)

A. Description

Bien que non spécifique à la filière, ce problème touche particulièrement le secteur de production de l'huile de palme car c'est dans certaines régions la principale activité économique si pas la seule parfois.

Les taxes des Entités Administratives Décentralisées ont considérablement augmenté. En effet, du fait du non-relèvement des bases de la taxation pour la C.P.R.(1), les E.A.D.(1) ont été progressivement privées des rentrées de la C.P.M.(1) (Contribution Personnelle Minimum), ce qui les a amenées à chercher d'autres sources de financement et notamment à augmenter les autres taxes.

Certaines taxes sont prélevées à tous les niveaux ; par exemple, la région délivre le permis de coupe de bois de chauffage, le permis d'exploitation de bois de chauffage, la zone délivre la licence d'achat de bois de chauffage et la collectivité prélève la taxe sur la coupe de bois de chauffage.

Certaines taxes sont prélevées à l'encontre des ordonnances-lois et des arrêtés qui en fixent la nature comme les taxes de convocation, les taxes sur le recensement, les taxes sur le transport des produits agricoles (même non originaires de l'entité dont il est question), les taxes sur les frigos, taxes sur les routes privées de plantations, ... Il a également même été cité des taxes orales sans référence écrite. Il est également courant de faire référence à des législations obsolètes datant parfois de 40 ou 50 ans pour justifier des taxes. Le montant de ces taxes est souvent fixé de manière arbitraire, voire parfois selon l'individu ou la société à taxer.

(1) C.P.R. : Contribution Personnelle sur le Revenu.
C.P.M. : Contribution Personnelle Minimum
E.A.D. : Entités Administratives Décentralisées.

Les textes légaux en vigueur au niveau de l'Etat laissant beaucoup de place à l'interprétation, il en résulte très souvent une anarchie au niveau des Entités Administratives Décentralisées et de leurs services. Celle-ci peut se traduire dans certains cas par un harcèlement des dirigeants des sociétés agro-industrielles qui se plaignent que les taxes "poussent comme des champignons", et qu'il n'existe aucun recours réel contre les abus.

Les autorités gouvernementales, conscientes de ce problème, ont pris une série de décisions pour régler ce problème, mais dans la pratique, celles-ci sont restées lettre morte sur le terrain.

Plus que le montant des taxes, ce sont les facteurs multiplicités des intermédiaires et procédures, ainsi que le temps nécessaire à régler ce genre de problème (certains responsables de société passent plus de 50 % de leur temps à cette activité) qu'il appartient de rationaliser.

B. Résultats attendus

- Amélioration de l'efficacité de travail des responsables.
- Amélioration de la compétitivité des entreprises.

C. Responsables

Ministère des Finances, Ministère de l'Administration du Territoire et Décentralisation.

D. Assistance

Non. Les études ont déjà été faites.

E. Date de réalisation

Le plus tôt possible.

F. Coût

Néant.

3.4.3. - Redynamisation des transports fluviaux (moyen prioritaire)

Quoique relevant du secteur d'accompagnement transport et non de la filière Corps Gras, il apparaît important de souligner une série de faits.

L'entretien et le balisage des voies navigables relève de la Régie des Voies Fluviales. Ceux-ci sont très fortement déficients et entraînent des allongements excessifs du transport ainsi qu'un coût très élevé de celui-ci près de 50 US\$ la tonne pour amener de l'huile de la Cuvette à Kinshasa.

Il existe une pénurie de barges-citernes pour le transport de l'huile. De plus, celles qui sont disponibles sont souvent dans un état déplorable, nécessitant de réparations à chaque voyage.

Les tarifs pratiqués par le secteur privé de l'ONATRA sont loin d'être harmonisés. En effet, ce dernier ne pratique pas une gestion à coût réel, par conséquent, d'une part l'ONATRA propose des prix subventionnés provoquant ainsi une distorsion de concurrence et d'autre part, se montre incapable de fournir des services dignes de ce nom.

Il va de soi que ce plan d'action dépasse de loin le cadre de la filière. Il s'agit en tout premier lieu de faire une étude sectorielle sur le transport avant d'entrer plus en profondeur dans la réorganisation de ce secteur.

3.4.4. - Mise en place d'un programme de routes de desserte agricole spécifiques aux sociétés huilières (moyen prioritaire)

A. Description

Les problèmes importants qui existent sur le réseau routier sont tels qu'ils peuvent compromettre toute extension des activités et contraignent les activités actuelles. Ce phénomène est particulièrement aigu pour les sociétés huilières d'achat de fruits.

Les voies nationales et les voies de desserte agricole dans ces zones font souvent l'objet d'entretien sommaire par les sociétés huilières, quelques 3 à 4000 kilomètres seraient ainsi entretenus.

Dans le cas d'une route, il peut être envisagé ci-avant que la réfection et l'entretien fassent l'objet d'un contrat d'opération par l'opérateur économique pour le compte de l'Etat. Certains crédits sont disponibles pour ces opérations mais leur distribution n'est pas toujours faite de la manière la plus efficace.

Il peut être envisagé deux façons de travailler :

1. Affecter les crédits disponibles aux sociétés huilières pour les tronçons régulièrement parcourus par elles-mêmes.
2. Octroyer des crédits d'impôts pour les kilomètres effectivement réhabilités et entretenus pour le compte de l'Etat sans financement.

En outre, il pourrait être mis en place un système de location de matériel de génie civil auprès de l'Office des Routes ou de sociétés spécialisées, pour ces entreprises.

B. Résultats attendus

- Diminution des prix de revient surtout dans les zones d'achat de fruits.
- Amélioration du réseau routier pour d'autres activités que celle de la filière notamment le commerce de produits vivriers.

- Possibilité d'accès à d'autres zones d'achat de fruits que celles actuellement exploitées.

C. Responsable

Ministère de l'Agriculture, Ministère des Finances.

D. Assistance

Oui, par l'ANEZA en particulier.

E. Date de réalisation

Dès l'année 1 de la stratégie.

F. Coût

Si on considère un coût moyen d'entretien au kilomètre de 375 US\$, il s'agit d'un coût annuel de 1,1 à 1,5 million de US\$.

3.4.5. - Suppression des taxes sur la sous-traitance (moyen prioritaire)

A. Description

Actuellement, tout recours à la sous-traitance fait l'objet lors de la facturation d'une taxation sous la forme de CCA de 18 % sur le service et d'un montant variable sur les fournitures.

Par son caractère cumulatif, la CCA est un frein à la commercialisation et à la sous-traitance.

En conséquence, on assiste chez les sociétés et en particulier celles de la filière Corps Gras à une intégration verticale des activités dans les domaines très différents tel que maintenance, emballage, transport voire construction, commercialisation, etc... au dépend des investissements dans le secteur d'activité principal de la société, c'est-à-dire, les Corps Gras.

La suppression de la CCA, ou tout au moins la suppression de son caractère cumulatif aurait pour effet, un recours plus important à la sous-traitance et donc la libération de fonds investis par les sociétés dans des secteurs où elles sont peu productives, ainsi qu'un effet d'entraînement sur l'économie.

B. Résultats attendus

- Augmentation de la compétitivité des entreprises de la filière ;
- Libération de fonds pour l'investissement dans le secteur principal d'activité.

C. Responsable

Ministère des Finances.

D. Assistance

Non.

E. Date de réalisation

Le plus tôt possible.

3.4.6. - Création de sociétés de maintenance (moyen prioritaire)

La création de sociétés de maintenance influencera favorablement la modernisation des huileries et la compétitivité des entreprises. Pour une description plus approfondie on se référera à l'analyse du secteur d'appui "maintenance".

3.4.7. - Désinstitutionnalisation du commerce et de la production d'huile de palme (moyen prioritaire)

A. Description

Il s'agit en réalité d'une libéralisation complète des activités dans le domaine. Devraient être effectivement réalisés :

- Suppression effective du contrôle des prix de revient officiellement supprimé. Ce contrôle est dans la pratique toujours appliqué dans certaines régions tant sur l'huile que sur les articles vendus à prix sociaux dans les cantines. Le prix de l'huile doit être librement fixé par l'offre et la demande.
- Non intervention sur la fixation des prix d'achat des régimes. Ce prix doit être également régulé par l'offre et la demande, la fixation arbitraire des prix défavorise soit le producteur soit les sociétés huilières. Une concurrence existe entre l'huile artisanale et l'achat de fruits, il n'y a donc pas de monopole.
- Non intervention des autorités sur les programmes de plantation des sociétés qui ne sont pas sujets à des financements garantis par l'Etat.
- Suppression des contrôles OZAC sur le commerce intérieur, sauf demande expresse.

A ces différentes actions, peut être rattachée la libéralisation des exportations d'huile de palme. En effet, face au problème du déficit huilier, les autorités ont soumis toute exportation à une autorisation préalable. D'autre part, les études menées récemment ont montré que l'huile de palme zaïroise n'est pas compétitive sur le marché mondial. Toutefois, les exportations d'huile de palme zaïroise sur les pays limitrophes existent depuis longtemps grâce à un prix attractif, parfois du double du prix sur le marché zaïrois. Ces exportations ne sont pas recensées et portent sur de faibles quantités.

La mesure en libéralisant les exportations consiste simplement à légaliser un circuit économique déjà existant et ne diminuera, plus que probablement pas les disponibilités en huile du marché zaïrois. Dans le cadre de cette libéralisation, il subsiste néanmoins le problème d'un régime douanier commun dans le cadre de la CEEAC (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale).

B. Résultats attendus

- Amélioration de la compétitivité des sociétés huilières
- Diminution des prix de revient
- Augmentation des activités de cantine et donc satisfaction des besoins des travailleurs
- Meilleure allocation des ressources en régime de palme (secteur artisanal ou d'achat de fruits)
- Meilleure transparence des circuits économiques
- Pour l'exportation : rapatriement des devises "plus officiel" voire un peu plus au profit des sociétés huilières.

C. Responsable

Etat Zaïrois, Ministère de l'Economie Nationale

D. Assistance

Non.

E. Date de réalisation

Immédiate

D. Coût

Néant.

3.5. - SPECIFICATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS RELATIVES AUX ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

3.5.1. - Allocation des devises prioritairement à la filière (moyen prioritaire)

A. Description

Dans une économie structurellement déficitaire en devises, la bonne allocation de celles-ci est un instrument important de politique économique. L'allocation des devises à la filière ne consiste pas à favoriser la filière par rapport aux autres mais garantir les devises pour les investissements qui seraient en cours et agréés et obtenir à temps ses devises pour les acquisitions des intrants indispensables à la production.

Il faut noter que la filière Corps Gras ne génère pas de devises, c'est une filière de substitution aux importations.

Il faut en outre que l'opérateur économique qui a commencé un investissement sur financement extérieur ait la garantie des devises pour la totalité de son investissement.

B. Résultats attendus

- Garantie de résultats des investissements ;
- Amélioration de la compétitivité des entreprises.

C. Responsable

Banque du Zaïre, Etat.

D. Assistance

Non.

E. Date de réalisation

Selon les projets.

F. Coût

Néant.

3.5.2. - La mise en place d'un plan de financement en devises à court terme des sociétés huilières (moyen prioritaire)

A. Description

Ce crédit à court et moyen termes en devises devrait permettre aux sociétés huilières de reconstituer une trésorerie et procéder aux importations des pièces de rechange, du petit matériel et des engins qui ont été négligés depuis plusieurs années.

Pour être efficace, ce crédit devrait passer par les banques commerciales, en dehors de l'encadrement général des crédits. Ce crédit pourrait être consacré à :

- l'acquisition de véhicules légers et lourds
- l'acquisition de moyens de transport fluvial
- l'acquisition d'intrants agricoles
- l'acquisition du petit outillage
- l'acquisition de pièces de rechange

Une enquête effectuée en 1988-89 des opérateurs économiques dans les domaines du palmier à huile, de l'hévéa et du cacao a recensé les besoins des opérateurs économiques à l'époque. Entre le moment de l'étude (1) effectuée pour le compte de la Banque Mondiale et son application, les besoins des opérateurs économiques se sont modifiés pour les raisons suivantes :

- études plus précises de leurs besoins
- modifications de la situation financière des entreprises
- modifications éventuelles des prix des intrants
- modifications des conditions techniques d'exploitation
- achat d'items sur autofinancement.

Pour être efficace, des conditions de crédit devaient être octroyées aux entreprises pour l'achat de devises, ces crédits pour être efficaces devaient être situés en dehors de l'encadrement général du crédit à l'économie.

(1) ZTE/Socfinco : Travaux complémentaires aux études sur les cultures pérennes au Zaïre - Phase court terme, juin 1989.

L'application de ce financement n'a pas été faite car les bailleurs de fonds pressentis ont estimé que les conditions macro-économiques du pays n'étaient pas réunies pour ce type de prêt.

B. Effets attendus

- Amélioration de la compétitivité des opérateurs économiques
- Amélioration technologique des usines (achat de pièces)
- Diminution des prix de revient

En outre, l'étude effectuée mettait en évidence un supplément de production assez important comme suit :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
Huile de palme								
Achat de fruits Industriel	1.530	3.733	6.768	7.676	8.475	9.273	10.067	10.858
Total	5.945	12.513	19.197	23.664	26.890	30.028	31.120	32.916

En considérant l'année 0 comme la première année de décaissement, on peut dès lors estimer la modification du bilan huilier selon le graphique de la page suivante.

Toutefois, depuis la publication de l'étude, la situation des sociétés huilières s'est fortement dégradée et ces prévisions doivent être considérées comme optimistes.

C. Responsable

Banque du Zaïre, Banques Commerciales, Ministère de l'Agriculture.

D. Assistance recherchée

Suivi par l'ANEZA.

E. Date de réalisation

Le plus tôt possible (par exemple 1992), réparti sur trois années.

3.5.3. - Programme de formation des cadres (moyen prioritaire)

A. Description

Le manque de formation des cadres tant supérieurs que moyens et la difficulté de les recruter sont des problèmes régulièrement soulevés par les opérateurs économiques. Ils ont été notamment mis en évidence par la société SOBEMAP dans son étude sur la formation au Zaïre. Selon celle-ci, la formation "sur le tas" telle qu'elle est pratiquée dans beaucoup d'entreprises est un échec quasi généralisé.

Les cadres supérieurs sont de plus en plus recrutés dans les milieux universitaires mais ceux-ci, engagés pour l'intérieur, sont souvent déçus de n'avoir pas trouvé de travail dans un centre urbain. Ce phénomène est malgré tout souvent assez passager. Les opérateurs économiques ressentent parmi leurs cadres un manque manifeste de formation à de nombreux niveaux.

La mise en place d'une formation plus adaptée tant au niveau universitaire qu'au niveau des écoles supérieures devrait augmenter également la qualité des cadres. Selon SOBEMAP, une à deux années suffiraient pour améliorer très significativement le niveau de formation des diplômés.

Deux volets semblent particulièrement importants, d'une part l'initiation aux techniques modernes de plantation et d'autre part la gestion de projets, la comptabilité analytique, ainsi que la conduite des hommes.

Selon les enquêtes, 50 % des cadres et environ 20 % des agents de maîtrise ont besoin d'un training. Celui-ci devrait se dérouler pour chacun en deux ou trois sessions. Compte tenu du calendrier des projets, il est indispensable que la formation soit établie sur une durée maximum de trois ans pour les cadres actuellement en place. Au delà de ce délai de trois ans et après post-évaluation, il pourrait être envisagé soit un complément de formation soit d'étendre celle-ci à d'autres catégories de travailleurs.

Il est certain qu'avant de commencer un tel écolage, il est indispensable d'identifier les besoins exacts de formation, le profil des formateurs et la volonté des entreprises d'y participer.

Parallèlement à cette formation ponctuelle, une amélioration de la formation de base de l'enseignement public tant universitaire que professionnel est nécessaire, toutefois cela dépasse le cadre de la filière.

B. Résultats attendus

- Amélioration de la compétitivité des entreprises
- Amélioration de la qualité de gestion des sociétés

C. Responsable

Opérateurs économiques et ANEZA.

D. Assistance

Cui.

E. Date de réalisation

Dès l'année 2, sur 3 ans.

D. Coût

Il serait souhaitable que les sociétés qui participent à cette formation prennent en charge une partie des frais, l'autre partie relevant d'un financement de l'Etat. La partie des frais de formation qui incomberait aux entreprises principalement, les frais de transport et l'hébergement de leurs agents pourrait être intégré dans les divers projets d'investissement long terme.

1°) Etude de faisabilité pour les besoins en formation et la création éventuelle d'un institut.

- Consultants : 2 x 1,5 mois de prestation		
dont 4 semaines sur le terrain	:	36.000 US\$
- Voyages : 2 A-R Europe/Zaire	:	5.000 US\$
- Vols intérieurs (y compris petit porteur)	:	3.000 US\$
- Perdiem : 100 \$ x 30 jours	:	3.000 US\$
- Frais divers (Secrétariat ...)	:	1.000 US\$
		=====
		48.000 US\$

Le coût présenté ci-dessous reprend en fait un module de formation professionnelle qui n'est pas uniquement réservé à la seule filière "Corps Gras" mais à l'ensemble des activités des sociétés impliquées dans la filière ainsi qu'éventuellement à d'autres sociétés agro-industrielles. Les problèmes sont souvent similaires, que ce soit par exemple pour le sucre et l'huile de palme.

2°) Programme de formation en agriculture industrielle

- Prestations d'experts techniques et en formation (perdiem compris)	:	180.000 US\$
- Transport et déplacement (8 A-R/an)	:	20.000 US\$
- Fournitures	:	2.000 US\$
- Salaires et charges des employés (secrétaire + entretien et gardiennage):		8.000 US\$
- Equipement, mobilier et matériel de bureau (première année uniquement)	:	40.000 US\$
comprenant :		
- Mobilier		
- Photocopieuses		
- Micro-ordinateur avec équipement		

Total année 1	:	250.000 US\$
année 2	:	212.000 US\$

=====

Soit pour trois années	:	672.000 US\$
------------------------	---	--------------

3°) Récapitulatif (US\$)

	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3
	-----	-----	-----	-----
Etude d'opportunité	48.000			
Formation		250.000	210.000	210.000

3.5.4. - Développement d'un programme de mini-huileries (moyen prioritaire)

A. Description

Il y a un intérêt certain à promouvoir le développement de mini-huileries simples et relativement peu coûteuses, avec un maximum d'équipements produits localement. Ce type d'unités offre un avantage comparatif marqué.

Fabriquées avec une forte intégration locale, de conception simple, souvent de petite capacité (de 0,5 à 1,5 t/TRH), mais avec des résultats techniques proches des grosses unités industrielles, elles constituent un cas particulier, se situant par leur montant d'investissement plus proche des PME que des entreprises agro-industrielles.

Les mini-huileries peuvent évidemment constituer le noyau industriel d'une plantation de superficie réduite, mais elles permettent surtout d'exploiter les anciennes palmeraies ou les palmeraies naturelles "dura". Dans ce dernier cas, d'après l'expérience d'autres pays, elles constituent souvent la base d'un nucléus autour duquel viennent progressivement de se greffer des plantations villageoises. Leur moindre rayon de collecte leur confère un avantage sur des unités plus importantes.

Le contexte le plus favorable, pour ce genre de nouvel investisseur, est de pouvoir acquérir au départ une ancienne palmeraie plutôt que d'envisager l'exploitation de la palmeraie naturelle, évitant ainsi la multiplication de problèmes de véhicules et d'entretien des routes.

Les critères de sélection pour l'octroi de prêts consacrés à la construction d'une mini-huilerie pourraient être les suivants :

- l'existence d'une plantation bien entretenue d'au moins 300 ha (pour une unité de 1 TR/H) ou l'assurance d'apports équivalents en régimes provenant d'anciennes plantations et de palmeraies spontanées.
- la capacité de gestion du promoteur (il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience en matière de plantation).

Une unité pilote de ce type a été financée dans le cadre du Plan Palmier I par la Banque Mondiale et quelques dix autres promoteurs ont manifesté leur intérêt à promouvoir de telles unités aussi bien dans le Bas-Zaïre que dans le Bandundu, l'Equateur, le Haut-Zaïre, le Kivu.

Pour être efficace, une telle ligne de crédit devrait financer une vingtaine d'unités tout au moins dans un premier temps.

B. Effets attendus

Une mini-huilerie bien menée devrait produire aux environs de 600 tonnes d'huile au minimum soit 12.000 tonnes d'huile pour 20 unités.

C. Responsable

Ministère de l'Agriculture, Opérateurs économiques.

D. Assistance recherchée

Oui.

E. Date de réalisation

Une série de mini-huileries ayant été identifiées, la réalisation peut démarrer dès l'année 2 et porter sur une durée de 5 ans.

F. Coût

Une mini-huilerie coûte entre 550 et 650.000 US\$, ce qui donne un montant de global de 12.000.000 de US\$.

3.5.5. - Instauration d'un plan de financement à long terme des sociétés huilières (moyen prioritaire)

A. Description

Elaboré en 1989, le plan de financement des cultures pérennes au Zaïre a été gelé par les bailleurs de fonds selon ceux l'environnement macro-économique du Zaïre n'était pas favorable à ce type de prêt.

Un certain nombre de projets ont été identifiés à l'époque comme en témoigne les fiches de projets présentées ci-après. Une nouvelle enquête auprès des sociétés huilières a montré que plusieurs d'entre elles n'ont plus étudié de projets car leur problème immédiat est leur survie.

Une simulation sur un programme de plantation complémentaire permettant une annulation du déficit huilier en 2003, incorporant l'effet d'un financement court terme et d'une stabilisation partielle des productions des zones d'achat de fruit impose la plantation de quelques 40.000 ha supplémentaires entre 1993 et 1997 et par la suite, la plantation supplémentaire de 2000 à 4000 ha annuellement.

Quelques 20.700 ha ont été identifiés auprès de différents opérateurs économiques selon les fiches de projets ci-après. Ces fiches ne comportent pas de sélection des opérateurs économiques selon l'un ou l'autre critère.

Les conditions de financement devront bien entendu être adaptées au mode d'investissement et à l'environnement économique. Celles-ci varieront selon les prêts, mais pourraient être par exemple un remboursement sur 15 ans avec 7 à 8 ans de différé à risque de change couvert et intérêts capitalisables les premières années.

B. Effets attendus

Si les plantations sont très bien menées, en année de croisière cela devrait permettre la production de 68.700 tonnes pour les plantations faites selon un programme en 6 ans (voir tableau ci-après).

C. Responsable

Ministère de l'Agriculture, Opérateurs économiques, cellule de suivi.

D. Assistance recherchée

Oui pour les études de faisabilité des sociétés, voire une assistance à la réalisation selon les opérateurs économiques.

E. Date de réalisation

Etude de faisabilité à faire dès l'année 1 de la relance de la filière. Les programmes de plantation porteront sur 5 à 8 an chacun.

F. Coût

81 millions de US\$ pour la réalisation proprement dite. Les projets présentés ci-après résultent d'un premier tour de table auprès des opérateurs économiques. Leur présentation ne préjuge pas d'une quelconque sélection par les bailleurs de fonds. De plus, compte tenu de la conjoncture économique, les opérateurs économiques sont souvent amenés à modifier leurs projets.

Fiche de projet 1

S.C.Z. - BINGA

1. Présentation du projet

- Plantation

Plantation de 2.250 ha de palmier à huile. Rendement potentiel de 15 tonnes de régimes/ha.

- Usinage

Huilerie à réhabiliter.

- Production de la plantation

Production de 7.900 tonnes d'huile de palme.
Production de 1.420 tonnes d'amandes palmistes.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

- agricoles	3.084
- engins	1.053
- usines	6.056
- construction	2.493
- véhicules	617
- renouvellement	230
- Divers	1.330
	14.658

Fiche de projet 2

P.L.Z - PALMIERS

1. Présentation du projet

- Plantations

Plantation de 6.370 ha de palmiers à huile. Rendement potentiel maximum de 16 tonnes de régimes à l'hectare.

- Usinage

Réhabilitation des usines existantes.

- Production de la plantation

Production de 22.300 tonnes d'huile de palme
Production de 4.070 tonnes d'amandes palmistes.

- Impact social

Construction :

Rénovation de 2.162 maisons
Construction de 1.318 maisons
Remplacement des matériels hospitaliers
Forage de 28 puits

Emplois

Main d'oeuvre : 977
Main d'oeuvre qualifiée : 54

2. Premières estimations des investissements

Investissement :

- agricoles	8.746
- engins lourds	2.982
- usines	2.749
- construction	7.707
- véhicules	786
- renouvellement	854
- Divers	2.380
	<hr/>
	26.204

Fiche de projet 3

BUSIRA-LOMAMI - PALMIER

1. Présentation du projet

- Plantations

Plantation de 4.130 ha de palmier à huile. Rendement potentiel maximum de 10 tonnes de régimes/ha.

- Usinage

Renouvellement normal des équipements.

- Production de la plantation

Production de 14.200 tonnes d'huile de palme.

- Impact social

Construction :

Construction de 250 maisons
Réhabilitation de 600 maisons
Réhabilitation de l'hôpital

Emplois

Main d'oeuvre : 613
Main d'oeuvre qualifiée : 34

2. Premières estimations des investissements

Investissement :

- agricoles	5.670
- engins lourds	1.642
- usines	1.568
- constructions	514
- véhicules	633
- renouvellement	2.633
- Divers	1.200

13.227

Fiche de projet 4

CELZA

1. Présentation du projet

- Plantations

Plantation de 530 ha de palmiers à huile. Rendement potentiel de 15 tonnes de régimes/ha.
Campagne d'achat de régimes.

- Usinage

Réhabilitation de l'usine existante.

- Production de la plantation

Production de 1.600 tonnes d'huile de palme à partir des plantations.

Production de 2.500 tonnes d'huile à partir des achats de régimes.

- Impact social

Construction :

Réhabilitation des dispensaires et écoles.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

- agricoles	728
- engins	248
- usines	2.019
- véhicules	246
- renouvellement	268
- Divers	350
	<hr/>
	3.859

Fiche de projet 5

C.C.P.

1. Présentation du projet

- Plantations

Plantation de 2.700 ha de palmier à huile. Rendement potentiel de 15 TR/ha.

- Usinage

Usines en bon état ; remplacement normal des pièces.

- Production de la plantation

Production de 8.900 tonnes d'huile de palme.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

- agricoles	3.707
- engins	1.264
- usines	
- construction	638
- véhicules	333
- renouvellement	362
- Divers	630
	6.934

Fiche de projet 6

COMUELE

1. Présentation du projet

- Plantations

Plantation de 3.000 ha de palmier à huile. Rendement potentiel de 15 TR/ha.

- Usinage

Remplacement de l'huilerie par une usine de 9 TR/H lorsque la production le demande.

- Production de la plantation

Production de 9.900 tonnes d'huile de palme.
Production de 1.800 tonnes d'amandes palmistes.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

- agricoles	4.119
- engins lourds	1.623
- usines	3.634
- constructions	154
- véhicules	506
- renouvellement	230
- Divers	1.030
	11.296

Fiche de projet 7

CULTURES ZAIROISES

1. Présentation du projet

- Plantations

Plantation de 1.719 ha de palmier à huile. Rendement potentiel de 15 TR/ha.

- Usinage

Entretien normal des usines.

- Production de la plantation

Production de 5.600 tonnes d'huile de palme.

Production de 1.000 tonnes d'amandes palmistes.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

- agricoles	2.360
- engins lourds	804
- usines	351
- véhicules	471
- renouvellement	176
- Divers	416
	<hr/>
	4.578

3.5.6. - Création de nouveaux périmètres huiliers (moyen secondaire)

A. Description

Les grandes sociétés huilières n'ont pas de projet de création de nouveaux périmètres huiliers ; en effet étant dans une situation financière précaire, elles préfèrent d'abord rentabiliser les infrastructures existantes.

Par contre, il a été identifié trois sociétés dans une situation identiques. Industries de transformation (savonnerie, raffinerie...), sans expérience en matière de plantation, elles souhaitent, en développant des palmeraies, assurer leur approvisionnement en huile qui est très irrégulier. Deux de ces sociétés, Comigem et Socituri, se trouvent dans des zones marginales du palmier à huile (respectivement à Gemena et Isiro), la troisième Sorgeri, se trouve dans une zone favorable à l'élaeiculture.

Il est évident que ce type de projet a une rentabilité moindre qu'un financement d'extension d'une société étant donné que la totalité des infrastructures est à créer, et qu'il faut mettre en place une organisation actuellement inexistante.

Malgré l'ensemble des mesures proposées, il semble certaine que celles-ci ne pourront annuler le déficit huilière avant l'an 2010. La redynamisation du secteur devrait permettre aux sociétés d'avoir une politique plus volontariste en matière d'investissements futurs, néanmoins, un déficit subsistera et de nouveaux sites de plantation devraient être identifiés.

Ces projets auront une action incontestable de "pôle" de développement mais devront faire face à une faible disponibilité en main-d'oeuvre (la population rurale n'augmente pas au contraire de la population urbaine).

Un site pourrait être identifié, par exemple, dans le Kivu Occidental (Nord Maniema) et serait ainsi à même d'approvisionner le Kivu montagneux où il existe dès maintenant un déficit local en matière grasse.

B. Résultats attendus

Production complémentaire de 58.000 tonnes d'huile de palme pour les 3 projets identifiés.

Production de 33.000 tonnes supplémentaires pour un site huilier à identifier.

C. Responsable

Ministère de l'Agriculture, Opérateurs économiques.

D. Assistance

Oui.

E. Date de réalisation

Mission d'identification en année 1. Etude de faisabilité en année 2. Puis réalisation progressive du programme.

F. Coût

93 millions de US\$ en première approximation sur les 3 projets de société.

Pour le nouveau projet, il faut compter environ 50 millions de US \$.

Fiche de projet 1

COMIGEM

1. Présentation du projet

- Plantation

Plantation de 5.000 ha de palmiers à huile. Rendement potentiel de 12 tonnes de régimes par hectare.

- Usinage

Installation d'une huilerie d'une capacité de 15 TR/H.

- Production de la plantation

13.200 tonnes d'huile de palme et 2.400 tonnes de palmistes destinés à la savonnerie/raffinerie.

- Emploi

Environ 750 personnes.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

- agricoles	7.333
- engins	3.117
- usines	6.469
- construction	2.663
- véhicules	660
- renouvellement	246
- frais indirects	3.992

24.480

Fiche de projet 2

SOCITURI NOUVELLE

1. Présentation du projet

- Plantation

Plantation de 4.500 ha de palmiers à huile.

Rendement potentiel de 12 tonnes de régimes par hectare.

- Usinage

Construction d'une nouvelle usine de 12 TR/H.

- Production attendue

11.900 tonnes d'huile en année de croisière.

2.160 tonnes d'amande palmiste.

- Impact social

Construction

Construction de 460 maisons d'ouvrier

22 maisons de HQ

13 maisons de maîtrise

5 maisons de cadre.

Forage de 4 puits

Electrification des camps

Emplois

Effectif plantation : 690 personnes

Effectif supervision : 38 personnes

2. Premières estimations des investissements

Investissement (1.000 US \$)

- agricole	6.600
- engins lourds	2.851
- usines	5.822
- véhicules	594
- renouvellement	221
- service entretien	124
- service médical	327
- service administratif	649
- service social	129
- administration contrôle	1.133
- direction de plantation	1.413

TOTAL

19.863

Fiche de projet 3

SORGERI

1. Présentation du projet

- Plantation

Plantation de 10.000 ha de palmiers à huile. Rendement potentiel de 15 tonnes de régimes par hectare.

- Usinage

Construction d'une nouvelle usine de 25 TR/H.

- Production de la plantation

Production de 33.000 tonnes d'huile de palme.

Production de 6.000 tonnes d'amande palmiste.

2. Premières estimations des investissements ('000 US \$)

- agricoles	14.665
- engins	6.235
- usines	12.938
- construction	5.325
- véhicules	1.319
- renouvellement	492
- frais indirects	7.985

Total	48.960

Fiche de projet 4

Site à identifier

1. Présentation du projet

- Plantation

Plantation de 10.000 ha de palmiers à huile. Rendement potentiel de 15 tonnes de régimes par hectare.

- Usinage

Construction d'une usine de 25 TR/H.

- Production de la plantation

33.000 tonnes d'huile de palme.

- Volet social

Construction d'infrastructures d'accueil.

2. Première estimation de coût

Environ 50 millions de US\$.

3.5.7. - Redynamisation de la production d'huile palmiste (moyen secondaire)

A. Description

Compte tenu des contraintes pesant sur le secteur et de la diminution d'huile, la production d'huile palmiste est en chute.

Si la production d'huile de palme augmente, encore faut-il acheminer les amandes palmistes sur le lieu de traitement, ce problème est faible pour ces sociétés situées à proximité de Kinshasa (notamment les sociétés d'achat de fruits du Bandundu), il l'est plus pour les sociétés situées dans la cuvette centrale.

La relance de la production d'huile palmiste peut se faire de deux façons :

- 1°) Organisation de collecte de noix de palme et d'amande palmiste dans les villages situés non loin des palmisteries soit au Bas-Zaïre, et au Bandundu.
- 2°) Installation d'une unité de pressage à proximité des huileries de palme de la cuvette, ce qui permet de réduire les coûts de transport et de raccourcir la durée entre le concassage et le pressage, ce qui permet d'obtenir une huile moins acide.

L'organisation de la collecte passe par une politique plus volontariste des palmisteries, la passation d'accords avec des marchands collecteurs, l'éventuel octroi de crédits de campagne, l'organisation de points de ramassage avec les villageois...

Pour l'intérieur du pays, P.L.Z. envisage de déplacer son usine de Kinshasa dans l'Equateur à proximité de ses plantations.

En outre, une nouvelle palmisterie de petite capacité devrait être installée à Kinshasa sur fonds propres du promoteur.

B. Résultats attendus

- Stabilisation de la diminution de production d'huile palmiste et retour au niveau de 1985.
- Amélioration de la qualité de l'huile de palmiste.
- Augmentation des exportations d'huile palmiste.

C. Responsables

Opérateurs économiques.

D. Assistance recherchée

Non.

E. Date de réalisation

Dès l'année 1.

F. Coût

1. Projet P.L.Z. : 2,74 millions US\$.
2. Campagne d'amande palmiste : crédit de campagne à prévoir au sein des crédits de campagne, coût estimé 1 million US\$.

Fiche de projet 1

P.L.Z. - Huile de palmiste

1. Présentation du projet

- Déplacement de la palmisterie depuis Kinshasa vers l'Equateur.

Usinage

- Réhabilitation de la palmisterie et des kernelleres, mise en place de dispositifs de stockage.

Complément d'emploi

- Néant.

2. Premières estimations de coût

- Réhabilitation kernelleres	:±	500.000	US\$
- Déplacement et réhabilitation palmisterie	:±	1.900.000	US\$
- Bâtiments	:±	340.000	US\$

		2.740.000	US\$
		=====	

3.5.8. - Développement du raffinage de l'huile (moyen secondaire)

A. Description

Compte tenu d'une urbanisation croissante, la consommation d'huile raffinée devrait augmenter, par sa meilleure conservation, et sa meilleure qualité. Toutefois à l'heure actuelle, la faiblesse du pouvoir d'achat ne permet pas à cette demande de s'exprimer pleinement.

Deux projets ont été identifiés à Kinshasa, tous les deux pour une capacité de 50 t/jour d'huile brute.

B. Résultats attendus

- Production d'environ 20.000 tonnes d'huile raffinée par an, sous réserve de disponibilité en huile brute, et du pouvoir d'achat.

C. Responsable

Opérateurs économiques.

D. Assistance

Oui, au montage, pas à l'exploitation.

E. Date de réalisation

Les projets sont actuellement à l'évaluation pour un financement prochain.

F. Coût

A déterminer.

Fiche de projet 1

SULFO-ZAIRE

1. Description

Installation d'une unité de raffinage de 50 tonnes/jour d'huile de palme.

Installation d'une unité de fractionnement d'une capacité de 100 tonnes d'huile de palme par mois.

Production attendue : 10.000 tonnes par an d'huile raffinée en petits conditionnements.

2. Premières estimations du coût ('000 US \$)

- Equipements 2.500
- Bâtiment et équipement annexe : total à déterminer.

Fiche de projet 2

JEP - PARADISO

1. Description

Installation d'une unité de raffinage de 50 tonnes/jour d'huile de palme.

Production attendue : 10.000 tonnes par an d'huile raffinée en petits conditionnements.

2. Premières estimations du coût ('000 US \$)

- Equipements 2.500
- Bâtiment et équipement annexe : total à déterminer.

3.5.9. - Développement de petites unités de savonneries dans l'intérieur du pays (moyen secondaire)

A. Description

Dans plusieurs régions du pays, il y a un manque de savon, les grosses savonnerie étant situés dans les villes. En effet, malgré les surcapacités en matière de savonneries, l'infrastructure de transport déficiente à l'échelle du pays provoque des pénuries locales en savons.

L'installation de petites savonneries à proximité immédiate des huileries ou de la production artisanale dans les régions d'accès difficile se justifie pour l'approvisionnement local et permet ainsi d'éviter une grande partie des problèmes de transport.

De telles unités sont installées à Boma et Basankusu, deux unités sont en projet à Aketi, Butembo, et dans le Maniema.

En revanche, l'huile utilisée ne parviendra plus aux industries de transformation existantes qui ne fonctionnent déjà qu'à une faible partie des capacités installées. Ce fait doit être relativisé par les faibles quantités utilisées par ces petites savonneries et le fait que cette utilisation permet d'améliorer la compétitivité des huileries associées et donc à plus long terme d'augmenter la production d'huile.

Les trois projets identifiés ont des capacités comprises entre 250 kg et 1000 kg par heure.

B. Résultats attendus

- Amélioration de la compétitivité des huileries situés à proximité.
- Diminution des carences locales en savon.

C. Responsables

Opérateurs économiques.

D. Assistance

Oui, au montage.

E. Date de réalisation

Progressivement dès l'année 1.

F. Coût

Environ 2 à 3 millions de US \$.

Fiche de projet 1

SAPLAST

1. Description

Installation d'une unité de production de savons d'une capacité d'une tonne/heure dans le Kivu.

Production prévue : 4000 t/an de savon de ménage.

2. Estimation de coût ('000 US \$)

Usine	746
Equipement auxiliaire	75
Matériel roulant	834

	1.655

Fiche de projet 2

COMUELE

1. Description

Installation d'une unité de production de savon de 500 kg par heure à Aketi, alimentée par l'huile de palme produite par l'huilerie.

Production prévue : 2000 t/an de savon de ménage.

2. Premières estimations de coût ('000 US \$)

Usine	300
Equipement complémentaire	100

	400

3.6. - SPECIFICATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS RELATIVES AU DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION VILLAGEOISE ET DE SON ENCADREMENT

3.6.1. - Mise en place de programmes de rajeunissement des plantations des zones d'achat de fruits et établissement de projets villageois (moyen secondaire)

A. Description

Les fruits achetés en vue de produire de l'huile de palme ne proviennent généralement pas de plantations villageoises mais plutôt de la palmeraie naturelle.

Toutefois, dans certaines plantations, les parcelles plantées qui ne sont plus exploitables économiquement par la société et qui ne sont pas encore replantées, sont données en métayage aux villageois qui vendent les fruits à la société. Cette pratique est courante pour les blocs industriels des sociétés implantées dans le Bandundu et le Bas-Zaïre. Cette huile est donc exploitée à partir de palmiers type "Dura" souvent assez âgés et impliquant pour les récolteurs une obligation de grimper.

L'initiation de projets villageois dans ces régions (tout au moins là où le Tenera peut être planté) permettrait certainement de relancer le secteur et de résoudre beaucoup de problèmes :

- le passage du Dura au Tenera accroîtra très significativement la production d'huile (1) tout en augmentant les rémunérations du paysan et de l'usinier ;
- la plantation de blocs homogènes de palmiers à croissance plus lente, devrait permettre l'utilisation du couteau malais et donc ne plus obliger les travailleurs à grimper aux arbres.

Il peut être envisagé deux manières très distinctes d'initier un projet villageois :

- 1°) planter chez les villageois des parcelles de dimensions variables ;
- 2°) partager sa concession y compris la plantation existante entre les villageois ou les anciens travailleurs de la société et planter éventuellement s'il y a lieu tout ou partie de la superficie cédée ; ce partage pouvant s'accompagner soit d'une vente soit d'une location souvent sous forme de métayage.

(1) Par augmentation des taux d'extraction et des rendements en régimes par hectare.

Deux initiatives sont actuellement en cours de financement par la CEE, d'une part dans le Kivu par la plantation en bloc villageois dans les zones écologiques marginales pour l'approvisionnement des populations locales en matière grasse; et d'autre part dans le Bandundu pour la replantation de superficie principalement autour de PLZ mais également autour des autres grosses sociétés huilières.

Dans les zones d'achat de fruits, deux sociétés SIEFAC et CKE ont le projet de planter respectivement 5.000 et 1.200 ha de palmiers à huile en villageois sur financement (voir fiches de projet). Les sociétés Domaine de Bakali et SAMPEDRO n'ont pas identifié de manière formelle leur projet mais il est très probable qu'elles interviendront également sur ce type de projet et il est raisonnable d'envisager la possibilité de planter 1.200 ha chez chacune de ces sociétés.

Dans l'Equateur, la SCZ envisage de constituer sa plantation de Bosondjo en une société indépendante et de la faire fonctionner selon le principe du "nucleus estate", par vente, après valorisation, des parcelles plantées aux villageois. En palmiers, le but est de maintenir 7.000 ha dont 3.000 ha de replanting en parcelles individuelles de 2 ha. Ce projet n'est bien entendu réalisable que s'il y a financement.

Ces projets doivent être considérés comme une première étape de mise en place de projets villageois qui au cas de succès devraient se développer sur de plus grandes superficies.

B. Résultats attendus

Augmentation des quantités d'huiles produites de 14.400 tonnes pour les plantations d'achat de fruits et de 6.600 tonnes à Bosondjo ainsi que 3.000 tonnes d'amandes palmistes en provenance du Bandundu.

E. Responsabilisation

Ministère de l'agriculture et sociétés huilières

D. Assistance recherchée

Oui.

E. Date de réalisation

Etude de faisabilité en année 1, Programme de plantation portant sur 6 à 10 ans.

F. Coût

Environ 42 millions de US\$. Les fiches projets qui suivent, constituent une préidentification de projets. Elles ne préjugent en rien d'une sélection par les bailleurs de fonds. De plus les conditions économiques peuvent amener les opérateurs privés à modifier régulièrement leurs projets.

Fiche de projet 1

SIEFAC

1. Présentation du projet

- Plantation

Plantation de 6.000 ha de palmiers à huile en milieu villageois entre 1990 et 1994. Rendement potentiel de 7,5 tonnes de régimes par hectare.

- Usinage

Réhabilitation des usines et passage de l'usinage en fruits à l'usinage en régime.
Réhabilitation de l'atelier/garage.

- Production espérée des usines

9.000 tonnes d'huile en année de croisière.
1.900 tonnes d'amandes palmistes.

- Impact social

Constructions :

71 maisons pour les encadreurs
Réhabilitation des dispensaires/hôpital

Emplois :

1.500 familles bénéficiaires du projet.

2. Premières estimations de coûts

Investissement pour les villageois ('000 US\$)

- agricoles	6.042
- engins lourds	811
- Construction pour l'encadrement	774
- véhicules (pour les encadreurs)	309
- renouvellement	467
- frais de personnel (encadrement)	2.941
- frais de fonctionnement	277
- fee du nucléus	572

Total	12.193
-------	--------

Investissement du noyau industriel ('000 US\$)

- camions de collecte	3.383
- usine	1.013
- construction	136
- véhicules	84
- renouvellement	142
- frais indirects	1.280
	<hr/>
	6.038

Fiche de projet 2

DOMAINE DE BAKALI

1. Présentation du projet

- Plantation

Plantation de 1.200 ha de palmiers à huile en milieu villageois. Rendement potentiel de 7,5 tonnes de régimes par hectare par an.

- Usinage

Réhabilitation des usines existantes.

- Production de la plantation

Production de 1.800 tonnes en année de croisière.

- Impact social

300 familles bénéficiaires du projet.
Réhabilitation des dispensaires et écoles.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

Investissements pour les villageois

- agricoles	1.205
- engins	162
- constructions (pour encadrement)	155
- véhicules (pour encadrement)	62
- renouvellement	90
- personnel d'encadrement	554
- frais de fonctionnement (encadrement)	55
- fee nucléus	144
	<hr/>
	2.397

Investissement du noyau industriel

- usines	27
- construction	27
- camions collectes	68
- véhicules	17
- renouvellement	27
- frais indirects	261
	<hr/>
	427

Fiche de projet 3

SAMPEDRO FRERES

1. Présentation du projet

- Plantation

Plantation de 1.200 ha de palmiers à huile en milieu villageois. Rendement potentiel de 7,5 tonnes de régimes par hectare par an.

- Usinage

Réhabilitation des usines existantes.

- Production de la plantation

Production de 1.800 tonnes en année de croisière.

- Impact social

300 familles bénéficiaires du projet.
Réhabilitation des dispensaires et hôpitaux.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

Investissements pour les villageois

- agricoles	1.205
- engins	162
- constructions (pour encadrement)	155
- véhicules (pour encadrement)	62
- renouvellement	90
- personnel d'encadrement	554
- frais de fonctionnement (encadrement)	55
- fee nucléus	144
	2.397

Investissement du noyau industriel

- usines	27
- construction	27
- camions collectes	68
- véhicules	17
- renouvellement	27
- frais indirects	261
	427

Fiche de projet 4

C.K.E

1. Présentation du projet

- Plantation

Plantation de 1.200 ha de palmiers à huile en milieu villageois. Rendement potentiel de 7,5 tonnes de régimes par hectare par an.

- Usinage

Réhabilitation des usines existantes.

- Production de la plantation

Production de 1.800 tonnes en année de croisière.

- Impact social

300 familles bénéficiaires du projet.
Réhabilitation des dispensaires et hôpitaux.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

Investissements pour les villageois

- agricoles	1.205
- engins	162
- constructions (pour encadrement)	155
- véhicules (pour encadrement)	62
- renouvellement	90
- personnel d'encadrement	554
- frais de fonctionnement (encadrement)	55
- fee nucléus	144
	2.397

Investissement du noyau industriel

- usines	27
- construction	27
- camions collectes	68
- véhicules	17
- renouvellement	27
- frais indirects	261
	427

Fiche de projet 5

S.C.Z - BOSONDJO

1. Présentation du projet

- Plantations

Plantation de 3.000 ha de palmier à huile en milieu villageois. Rendement potentiel de 10 tonnes de régimes par hectare et par an.

Partage des plantations existantes entre les villageois et les travailleurs actuellement engagés.

- Usinage

Entretien normal de l'huilerie.

- Production de la plantation

6.600 tonnes d'huile de palme et 9.300 tonnes de caoutchouc marchand, hors plantation déjà existante.

2. Premières estimations des investissements ('000 US\$)

Investissements pour les villageois

- agricoles (hors redistribution des plantations existantes)	4.119
- engins	1.294
- constructions (pour encadrement)	3.630
- véhicules (pour encadrement)	154
- renouvellement	229
- personnel d'encadrement	1.386
- frais de fonctionnement (encadrement)	139
- fee nucléus	535
	11.486

Investissement du noyau industriel

- usines	1.294
- camions collectes	1.691
- véhicules	42
- renouvellement	71
- frais indirects	653
	3.751

3.6.2. - Programme d'encadrement de la production d'huile artisanale (moyen secondaire)

A. Description

La production d'huile artisanale au Zaïre est peu performante et fournit une huile de qualité médiocre tant au niveau alimentaire que technologique. Dans les zones de production artisanale importante, l'encadrement de celle-ci devrait permettre d'augmenter légèrement les quantités et d'augmenter la qualité.

Cet encadrement se fera de pair avec la mise en place d'une structure de commercialisation. L'amélioration technologique pourrait se faire par la diffusion de presses manuelles améliorées (par exemple, presse type caltech), une meilleure technique de stérilisation et de conservation des huiles.

Cet encadrement pourrait se faire dans le cadre de projets ruraux intégrés qui souvent négligent les cultures industrielles. La région du Mayombe (Bas-Zaïre) se prêterait particulièrement à un tel projet.

B. Résultats attendus

- Amélioration de la qualité de l'huile artisanale.
- Augmentation des quantités d'huiles artisanales commercialisées (3 à 4.000 tonnes en première approximation).

C. Responsable

Ministère de l'Agriculture.

D. Assistance

Oui.

E. Date de réalisation

Identification à faire en année 1.

F. Coût

A intégrer dans le cadre d'un projet rural intégré. Le coût sera établi par l'étude de faisabilité.

3.6.3. - Développement de la production d'huiles de substitution (moyen secondaire)

A. Description

Outre le problème de l'huile de coton cité ci-dessous, les autres huiles au Zaïre sont l'huile d'arachide et l'huile de soja.

La production d'huile de coton est limitée par la production cotonnière et le petit nombre de presseries traitant les graisses. En outre, l'huile de coton doit être raffinée pour être consommée. Le développement de cette huile dépend de la production cotonnière (voir filière textile) et du ramassage des graines (voir § 6.2.22. ci-après).

En ce qui concerne les arachides, la production augmenterait régulièrement d'environ 2 % par an, avec une production potentielle théorique de 130.000 tonnes. Cependant, la quasi totalité des arachides produites au Zaïre sont des arachides de bouche soit autoconsommées par les producteurs, soit commercialisées sur des courtes distances. Il n'existe pas de statistiques portant sur la production industrielle d'huile d'arachide. En 1978, la Banque Mondiale estimait à 18.000 tonnes la production domestique d'huile d'arachide au Zaïre. Cette estimation peut être retenue comme ordre grandeur de la contribution de l'huile d'arachide dans l'approvisionnement du marché des huiles végétales dans les régions productrices. L'augmentation de la production arachidière est soumise aux contraintes suivantes : augmentation des emblavures, augmentation des rendements par amélioration des pratiques culturales, utilisation de semences adaptées et utilisation accrue d'intrants agricoles. La levée de ces contraintes nécessiterait un programme de longue haleine de vulgarisation en milieu villageois.

De plus, le calcul de la compétitivité de l'huile d'arachide (y compris le tourteau) montrait un désavantage comparatif net à la production d'huile dû d'une part, au prix d'achat élevé des arachides-graines, et d'autre part à leur faible teneur en huile, les variétés d'arachide locales étant destinées à la consommation de bouche.

La culture de soja est actuellement très peu pratiquée au Zaïre. Mis à part les essais tentés de manière disparate par différentes sociétés agricoles, la seule production recensée était celle du CDI/Bwamanda : 300 à 1.800 tonnes selon les années dans l'Equateur et se heurte à d'importants problèmes d'adaptation des variétés.

Compte tenu des coefficients de transformation (huile : \pm 18 % graine), le potentiel théorique de production d'huile de soja au Zaïre serait de 700 tonnes par an. La production du CDI/Bwamanda vise essentiellement à approvisionner les centres de consommation en farine. Le développement de la culture du soja en milieu villageois implique un processus de vulgarisation long et délicat. Par ailleurs, les différentes sociétés agro-industrielles restent encore assez réservées quant à la mise en place d'un développement de la culture industrielle du soja.

Il faut être conscient que l'huile de soja n'est qu'un produit associé de la production de tourteaux dont la consommation dépend du développement de l'élevage qui semble pour l'instant demandeur.

Le potentiel de développement du soja est beaucoup plus important au Shaba et au Kasai où il pourrait être associé au maïs, et ce d'autant plus qu'il y existe déjà une unité d'extraction d'huile. Dans ces mêmes régions des essais pourraient être fait sur le tournesol qui semble avoir également un potentiel important. Les études de compétitivité de la production d'huile raffinée de soja (l'huile brute n'est pas consommable) montrait un avantage comparatif en faveur du Zaïre.

La société Huilza de Lubumbashi a un projet important de production de soja et tournesol et d'extension de son usine pour la production d'huile raffinée de soja, de coton et de tournesol (voir fiche projet).

B. Résultats attendus

- 2.640 tonnes d'huile raffinées
- 3.600 tonnes de tourteaux de soja
- 3.600 tonnes de tourteaux de coton
- 3.360 tonnes de tourteaux de tournesol

C. Responsable

Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Recherche Scientifique, Opérateurs Economiques.

D. Assistance

Oui.

E. Date de réalisation

Etude de faisabilité terminée, Evaluation et plan de financement à faire.

F. Coût

Environ 10 millions US\$.

Fiche de projet 1

Huilza

1. Présentation du projet

Volet agricole

- Préparation et mise en valeur d'un périmètre de 2.000 ha en vue d'y implanter une ferme industrielle productrice de graines oléagineuses.
- Vulgarisation de la culture de graines oléagineuses auprès du paysannat local.

Volet industriel

- Réhabilitation et extension des installations existantes.
- Conversion à l'extraction par solvant.
- Mise en place d'une unité de conditionnement.

Production attendue en année de croisière

- 750 tonnes de soja
- 1.000 tonnes de tournesol
- 2.500 tonnes d'huile raffinée
- 10.500 tonnes de tourteaux

2. Premières estimations de coût ('000 US\$)

Volet agricole	2.991
Volet industriel	6.934
	=====
	9.925

3.6.4. - Soutien à la recherche agronomique en matière de plantes oléagineuses (moyen secondaire)

A. Description

La recherche agronomique dans le domaine du palmier à huile est presque exclusivement menée actuellement au Centre de Recherche de Binga, géré en commun par deux sociétés productrices, PLZ et SCZ. Les recherches portent sur :

- la mise au point et la production de matériel végétal performant et tolérant à la fusariose,
- les pratiques agronomiques : engrais, herbicides...

Les résultats de cette activité sont extrêmement positifs :

- * le matériel commercialisé est d'une qualité comparable aux meilleures sélections disponibles ailleurs dans le monde,
- * la part des exportations dans les graines est importante, variable selon les années, pouvant aller jusqu'à 2/3 de la production,
- * la vente des semences a permis d'autofinancer jusqu'à concurrence de 83 % les activités de recherche en 1986.

Ainsi, pour la société SCZ, les frais de recherche ne représentaient que 230 Z/tonne d'huile en 1986, soit à peine 1,1 % des coûts de production de l'huile de palme.

Dans ces conditions, on ne pourrait que recommander la poursuite des activités du centre de Binga, les recherches au sein de l'Institut National de la Recherche Scientifique ne se poursuivant qu'au ralenti.

On peut également envisager une participation des autres producteurs industriels dans le volet de recherche appliquée afin que ceux-ci puissent résoudre les problèmes agronomiques rencontrés en commun, tels que :

- justification économique et optimisation de l'emploi des engrais minéraux,
- justification économique et optimisation de pratiques diverses : emploi des herbicides (type, fréquence et quantités, mécanisation de l'entretien des interlignes, éradication chimique du recrues,...),
- problèmes phytosanitaires et notamment l'incidence du "leaf base wilt" prenant des allures spectaculaires à PALMEZA,
- mise au point d'une méthode peu coûteuse de lutte contre l'eupatorium apparu récemment dans l'Ubanguï.

Ce centre devrait prendre en charge la gestion des champs généalogiques et des parcelles d'essais de la station de Yangambi, ce qui comprendrait l'entretien des parcelles scientifiquement intéressantes, l'exploitation des résultats

directement disponibles et la poursuite des travaux de sélection suivant un programme limité et bien défini.

Les variétés de Binga ne sont pas parfaitement adaptées aux régions où il y a 3 à 4 mois de saisons sèche alors que ces régions contribuent pour une part non négligeable à l'approvisionnement en huile du pays. Les programmes de recherche des prochaines années devraient s'orienter dans ce domaine vers la recherche d'une meilleure résistance à la sécheresse et aux régions moins fertiles.

En ce qui concerne les autres graines oléagineuses, peu de recherches sont faites pour la production d'huiles, ces graines étant utilisées essentiellement pour la consommation humaine, des recherches sont menées sur l'arachide et le soja mais le rendement en huile passe au second plan après la qualité des protéines, la résistance aux maladies, la mise au point des pratiques culturales adaptées et la diffusion de semences.

B. Résultats attendus

- Amélioration de la productivité du palmier à huile et donc des prix de revient ;
- Diminution de la balance en devises ;
- Disponibilité des ressources sélectionnées.

C. Responsable

PLZ et SCZ pour le Centre de Binga, l'INERA pour les autres recherches.

D. Assistance recherchée

Non pour le palmier à huile, le personnel du Centre est suffisamment qualifié, oui pour l'établissement de programmes de recherche pour les autres oléagineux.

E. Date de réalisation

Activité permanente.

F. Coût

Le Centre de Binga s'autofinance partiellement, le solde est fourni par les deux sociétés participantes et par la Coopération Belge qui s'est retirée. Une seule action de recherche est nécessaire pour que le Centre poursuive sa lancée et initie des programmes qui ne sont pas prioritaires pour les deux sociétés co-gérantes (résistance à la sécheresse notamment). Un budget complémentaire compris entre 150.000 et 200.000 US\$ par an. Il faut noter que la relance de programmes de plantation de palmier à huile devrait diminuer ces besoins.

3.7. - SPECIFICATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS RELATIVES A LA REGULATION DE L'OFFRE

3.7.1. - Mise en place d'une politique concertée d'importation d'huile brute (moyen prioritaire)

A. Description

Dans la mesure où la production locale n'arrive plus à satisfaire la demande, il serait utile de permettre l'importation d'huile brute pour la satisfaire. Ces importations doivent être considérées comme toute autre importation, et ne doivent pas faire l'objet de clauses de faveur.

Il s'agit en réalité d'une libéralisation des importations. Les droits d'entrée doivent être calculés pour ne pas mettre les producteurs en difficultés ni les favoriser exagérément au détriment de leur compétitivité. La production locale d'huile de palme ayant un avantage comparatif sur les importations, il ne devrait pas y avoir d'excès d'importation tant que cet avantage comparatif est préservé.

Dans le cas où la production d'huile de palme ne redémarre pas, il faudra même envisager la construction d'infrastructures d'accueil à Matadi (citernes...).

B. Résultats obtenus

- Satisfaction des besoins de l'industrie de transformation en huile brute.
- Réduction du déficit huilier.

C. Responsable

Ministère de l'Economie, sociétés de transformation.

D. Assistance

Oui, pour les études de modalités de mise en place, non pour la réalisation.

E. Date de réalisation

Etude en année 1 ou 2. Réalisation immédiate avec droits d'entrée adaptés selon les études de compétitivité.

F. Coût

Achat de l'huile sur le marché mondial + le frêt, selon la disponibilité en devises de l'économie.



INTERG

Société anonyme au capital de 4 000 000 F - P.C.S. Nantes - R. C. 121 409
Siège Social : 104 172 Boulevard de Verdun - 44313 Contrevoie Cedex
Tel. : 33 (0) 49 04 59 00 - Telex : 616010F INTERG - Télécopie : 33 (0) 49 04 59 01